



Réagir aux violences conjugales

Manuel pour la formation de la police et d'autres professionnel.le.s de première ligne



TACTICS – Improving the response and follow-up of victims and perpetrators of domestic violence by police authorities

101096908 – TACTICS - CERV-2022-DAPHNE

Deliverable 3.1 Manuel pour la formation de la police et d'autres professionnel.le.s de première ligne

Contributeurs : Babeş-Bolyai University, Comisión para la investigación de malos tratos a mujeres, gesine intervention, MEFH, Psytel France, Union of Women Associations of Heraklion, University of Tartu, Women's Support and Information Center, WWP EN – European Network for the Work with Perpetrators

Janvier 2025

Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité du projet TACTICS et ne reflète pas nécessairement l'opinion de l'Union européenne. Ni les institutions et organes de l'Union européenne ni aucune personne agissant en leur nom ne peuvent être tenus pour responsables de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans cette publication.



Réagir aux violences conjugales

**Manuel pour la formation de la police et
d'autres professionnel.le.s de première ligne**

Sommaire

Introduction	6
--------------	---

1

LA FORMATION DES PROFESSIONNEL.LE.S 10

1a. Les facteurs qui influencent notre façon d'apprendre	11
Apprendre : un processus intentionnel ou « accidentel »	11
Les facteurs individuels	11
Les facteurs sociaux culturels et institutionnels	12
Six Principes généraux sur les processus d'apprentissage	13
1b. Caractéristiques et défis spécifiques de l'apprentissage des adultes	14
1. Des capacités cognitives influencées par l'âge...	14
2. L'expérience passée : ressource ou résistance	15
3. Le besoin d'objectifs clairs et d'une utilité immédiate	15
4. Mobiliser les motivations spécifiques des professionnel.le.s	16
En synthèse	16
1c. Former les professionnel.le.s de la justice pénale	17
Résistance aux changements dans les méthodes de police	17
Réticences spécifiques à la thématique des violences conjugales	17
Cynisme, frustration et épuisement professionnel	18
Mentalité « nous contre eux »	18
Biais et préjugés	19

2

ASPECTS PRATIQUES DE LA FORMATION 21

2a. Préparation aux formations TACTICS	21
Préparation des formateur.trice.s	21
Recommandations pratiques	22
Lieu et calendrier	22
Un environnement adapté à l'apprentissage	23
Préparation logistique en amont	23
Calendrier et organisation temporelle	24
Promotion et amélioration de la motivation des participant.e.s	24
Communiquer efficacement sur l'atelier	24
Valoriser la formation et renforcer sa légitimité	25
Créer un engagement personnel avant l'atelier	25
Inscrire la formation dans une dynamique professionnelle	25
En résumé	26
Points clés pour la préparation des ateliers TACTICS	26

2b. Conduite des formations	27
Fixer des objectifs d'apprentissage clairs	27
Adapter les objectifs pédagogiques en fonction du contexte	27
Prendre en compte les attentes des participant.e.s	28
Faire participer le public et valoriser ses expériences	29
Mobiliser les expériences du terrain	29
Adapter le langage et les contenus	29
Observer et utiliser les réactions du public	30
Favoriser les échanges entre pairs	30
En résumé : leviers pour une participation active	30
Faciliter les discussions et encourager la participation active	31
Adopter une posture de facilitation, non de domination	31
Stimuler le débat, même sur des sujets sensibles	31
Gérer les dynamiques de groupe et les styles de communication	31
Utiliser les jeux de rôle de manière structurée	32
En résumé : Bonnes pratiques pour faciliter les discussions	32
Éliminer les obstacles potentiels à la communication	33
Optimiser la communication orale	33
Prévenir la fatigue et favoriser la concentration	33
Créer une alliance avec les forces de l'ordre	33
Limiter les distractions et favoriser un cadre propice	34
S'adapter à l'hétérogénéité du groupe	34
À retenir pour faciliter la communication dans les ateliers TACTICS :	35
Adapter les contenus à la réalité locale	35
Recueillir et valoriser le retour d'information des participant.e.s	36
Points clés pour une animation efficace des ateliers TACTICS	37

3

MODULES DE FORMATION TACTICS 38

Module 1 – Introduction à la formation TACTICS :	
sensibilisation aux violences conjugales	39
Module 2 – Le contrôle coercitif	42
Module 3 – L'évaluation des risques	46
Module 4 – La collaboration multi-partenariale	
dans la lutte contre la violence conjugales	50
Module 5 – Intervenir auprès de femmes psychotraumatisées	
par la violence et de leurs enfants	53
Module 6 – S'adresser aux auteurs de violences	57
Module 7 – Utilisation des données et des outils informatiques	61

Introduction

I. Le projet TACTICS

Ce manuel du formateur.trice a été conçu dans le cadre du projet **TACTICS** : « *Améliorer la réponse et le suivi des victimes et des auteurs de violences conjugales par les autorités policières* ». Ce projet, d'une durée de trois ans (2023-2026), est financé par le programme *Citoyens, égalité, droits et valeurs (CERV)* dans le cadre du fonds pour la justice, les droits et les valeurs de l'Union européenne.

Les forces de police sont souvent les premières à intervenir dans les situations de violences conjugales. À ce titre, elles occupent une position stratégique en tant que pivot du réseau d'acteurs impliqués dans la prise en charge, notamment les services d'aide aux victimes et les dispositifs destinés aux auteurs. Pourtant, dans de nombreux contextes européens, des obstacles d'ordre individuel, organisationnel et systémique entravent l'efficacité de ces relais.

- **Au niveau individuel**, les policier.e.s peuvent manquer de formation spécialisée ou d'outils adaptés pour adopter une posture professionnelle fondée sur une approche centrée sur les victimes.
- **Au niveau organisationnel**, l'absence de protocoles clairs, de lignes directrices ou de procédures coordonnées peut freiner les interventions appropriées.
- **D'un point de vue systémique**, les difficultés de coopération entre les institutions publiques et les organisations de la société civile limitent la mise en place d'une réponse globale et cohérente.

Le projet TACTICS s'appuie sur les initiatives existantes et les bonnes pratiques déjà développées pour renforcer les capacités d'action des autorités policières et des acteur.trice.s de la société civile face aux violences conjugales. Déployé dans sept Etats membres (Estonie, Bulgarie, France, Allemagne, Grèce, Espagne et Roumanie), le projet favorise le développement de coopérations locales renforcées entre la police, les services d'aide aux victimes et les dispositifs de prise en charge des auteurs.

Dans ce cadre, diverses actions de renforcement des compétences sont mises en œuvre, visant notamment à améliorer la compréhension des mécanismes des violences conjugales, à sensibiliser aux besoins spécifiques de certains publics (personnes âgées, réfugiées, usagères de produits, etc.) et à développer des pratiques professionnelles adaptées.

Le programme de formation TACTICS et le présent manuel du formateur.trice constituent des outils-clés de ce travail de professionnalisation et de mise en réseau.

II. A qui s'adresse ce manuel du formateur.trice ?

Ce manuel s'adresse aux professionnel.le.s souhaitant utiliser le programme de formation TACTICS pour animer des sessions à destination des forces de police, des acteur.trice.s de la justice pénale ou d'autres intervenant.e.s impliqué.e.s dans la lutte contre les violences conjugales.

Le programme TACTICS fournit aux participant.e.s les connaissances et outils essentiels pour assurer une meilleure protection des victimes, favoriser la responsabilisation des auteurs, et développer une coopération interprofessionnelle efficace.

La formation couvre les **principes fondamentaux** relatifs aux violences conjugales, à la violence fondée sur le genre et aux violences entre partenaires intimes. Elle aborde notamment :

- Les définitions clés,
- Les dynamiques complexes à l'œuvre,
- Les formes de prévalence,
- Les schémas récurrents de la violence.

Les différents modules mettent l'accent sur des **thématiques centrales** telles que :

- L'identification du **contrôle coercitif**,
- L'évaluation du **danger** dans des situations parfois opaques ou complexes,
- L'application d'**approches sensibles au psychotraumatisme** pour soutenir les personnes survivantes.

Les participant.e.s apprennent également des stratégies pour s'adresser aux auteurs de violence, utiliser des **données et des outils informatiques** pour identifier les schémas de violence, et s'engager dans une collaboration multi-partenariale avec le secteur du travail social, les forces de l'ordre, les prestataires de soins de santé et les services de soutien.

La pédagogie du programme repose sur des **exercices concrets**, tels que des jeux de rôle ou l'analyse d'études de cas, afin de garantir une mise en application opérationnelle des compétences développées. L'objectif est de favoriser des **interventions centrées sur la victime**, dans une logique de justice, de cohérence et de sécurité.

On suppose que les formateur.trice.s qui lisent ces lignes directrices ont une certaine connaissance du sujet de la violence conjugale. Aucune compétence préalable en **animation de groupe** ou en **pédagogie pour adultes** n'est requise, même si une expérience dans ces domaines constitue un atout pour faciliter la transmission du contenu et la dynamique collective.

III. Structure du manuel

Ce **manuel du formateur.trice** est structuré en trois grandes sections, chacune apportant des repères spécifiques pour accompagner la mise en œuvre du **programme de formation TACTICS**. Il combine apports théoriques, conseils pratiques et outils pédagogiques, afin d'aider les formateur.trice.s à conduire efficacement les sessions de formation auprès des publics visés.

1

Section 1 : Les fondamentaux de la formation des adultes

Cette première partie introduit les **principes de base de l'apprentissage chez l'adulte**, en s'appuyant sur les courants pédagogiques adaptés à la formation professionnelle. Elle met en lumière les spécificités de l'enseignement à des professionnel.le.s en activité, et plus particulièrement à ceux du champ de la justice pénale.

L'objectif est d'apporter un **cadre théorique solide** pour comprendre comment mobiliser l'attention, l'engagement et la participation de ces publics dans un contexte sensible et exigeant.

2

Section 2 : Préparer et animer un atelier TACTICS

La deuxième section est résolument **pratique et opérationnelle**. Elle propose des repères concrets pour organiser une session de formation : préparation logistique, déroulé pédagogique, posture du formateur.trice, adaptation au contexte.

Elle insiste sur l'importance de **formuler des objectifs d'apprentissage clairs et différenciés**, notamment en fonction du profil des participant.e.s (agent.e.s de terrain vs encadrement).

La section se conclut par des **recommandations pour adapter l'animation** à différents types de publics, en tenant compte de leurs représentations, de leurs contraintes et de leur positionnement professionnel.

3

Section 3 : Présentation des modules du programme TACTICS

La troisième partie offre une **vue d'ensemble des sept modules** qui composent le programme de formation TACTICS. Elle débute par une introduction aux notions fondamentales de **violence conjugale** et de **violence fondée sur le genre**, puis aborde des thématiques clés telles que :

Module 1 – Introduction à la formation TACTICS : sensibilisation aux violences conjugales

Module 2 – Le contrôle coercitif

Module 3 – L'évaluation des risques

Module 4 – La collaboration multi-partenariale dans la lutte contre la violence conjugale

Module 5 – Intervenir auprès de femmes traumatisées par la violence et de leurs enfants

Module 6 – S'adresser aux auteurs de violences

Module 7 – Utilisation des données et des outils informatiques

Chaque module est conçu pour outiller les participant.e.s dans leur pratique professionnelle, à travers une pédagogie interactive et centrée sur des situations réelles.

1

LA FORMATION DES PROFESSION- NEL.LE.S

Former des professionnel.le.s, en particulier ceux issus des secteurs de la sécurité, de la justice ou du travail social, implique bien plus que la simple transmission de savoirs. Cela nécessite de comprendre **comment les adultes apprennent**, quels sont les **facteurs qui influencent leur motivation, leur engagement et leur capacité à intégrer de nouveaux savoirs**, et comment **adapter la pédagogie aux réalités du terrain** et aux profils variés des participants.

Dans le cadre du programme **TACTICS**, qui vise à améliorer les réponses des forces de l'ordre et des partenaires institutionnels face aux violences conjugales, cette compréhension est essentielle. Elle permet aux formateur.trice.s de concevoir des interventions efficaces, porteuses de transformation, et respectueuses des contraintes spécifiques de ces professionnel.le.s.

Les objectifs de cette section sont de permettre aux formateur.trice.s de :

- Se familiariser avec les concepts clés de l'apprentissage et les mécanismes cognitifs et affectifs qui le sous-tendent ;
- Identifier les spécificités des apprenants adultes et les éventuels freins à l'apprentissage ;
- Explorer des approches pédagogiques adaptées à un public de professionnel.le.s, souvent peu habitué aux dispositifs de formation classiques ;
- Mieux comprendre les dynamiques de groupe et l'impact des contextes individuels, sociaux et institutionnels sur le processus d'apprentissage.

1a. Les facteurs qui influencent notre façon d'apprendre

Apprendre : un processus intentionnel ou « accidentel »

Chez l'être humain, l'apprentissage peut être **intentionnel** – lorsqu'il est recherché consciemment, comme dans le cadre d'une formation professionnelle – ou « **accidentel** », c'est-à-dire acquis de manière inconsciente au fil des expériences de vie.

L'apprentissage accidentel constitue la majorité des connaissances acquises dans la vie quotidienne : un enfant qui imite ses parents, un adulte qui apprend à utiliser une application en observant un collègue, ou un professionnel qui intègre de nouvelles manières de faire en situation de travail.

Cette distinction est importante pour les formateur.trice.s : elle rappelle que les personnes arrivent en formation avec un bagage **expérientiel riche**, parfois en contradiction avec les messages transmis dans le cadre formel. Ces expériences passées peuvent agir comme des facilitateurs, mais aussi comme des freins ou des résistances à l'apprentissage. C'est pourquoi **la répétition, les mises en situation et les exemples concrets** sont essentiels pour permettre aux apprenants de s'approprier réellement les contenus.

Les facteurs individuels

Chaque apprenant est influencé par un ensemble de facteurs **cognitifs, émotionnels et personnels**. Parmi les plus déterminants :

- **Le fonctionnement cognitif** : la qualité de la mémoire, la capacité d'attention, la vitesse de traitement de l'information ou encore la souplesse mentale varient fortement d'un individu à l'autre. Un apprenant à la pensée rigide, par exemple, peut avoir des difficultés à envisager d'autres points de vue ou à s'adapter à des changements imprévus dans l'organisation de la formation.
- **La motivation** : elle peut être **intrinsèque** (motivée par un intérêt personnel, une volonté de progresser ou une conviction de l'importance du sujet) ou **extrinsèque** (motivée par des contraintes institutionnelles, des obligations hiérarchiques ou des récompenses).

Une motivation intrinsèque forte favorise des apprentissages durables et profonds. Les formateur.trice.s peuvent l'encourager en montrant le sens de la formation, en l'ancrant dans les réalités professionnelles et en valorisant les savoirs des participants.

- **Les croyances personnelles** : chaque individu se forge des représentations sur ses propres capacités (« je suis bon.ne en communication », « je n’y arriverai jamais », etc.), sur les rôles genrés dans certains savoirs (« les femmes sont moins bonnes en technique », « les policiers ne sont pas faits pour parler d’émotions »), ou encore sur la meilleure manière d’apprendre (écouter, faire, voir...).

Ces croyances peuvent influencer profondément la posture d’apprentissage. Il est donc utile de les identifier, sans les juger, pour permettre un ajustement pédagogique.

- **Les styles d’apprentissage** : longtemps considérés comme fixes (auditif, visuel, kinesthésique...), ils sont aujourd’hui perçus comme **dynamiques et multiples**. En réalité, le cerveau apprend mieux lorsqu’il est sollicité de manière **multimodale** : combiner l’écoute, la lecture, la mise en pratique, l’interaction avec les pairs favorise l’intégration durable des contenus.

Les facteurs sociaux culturels et institutionnels

L’apprentissage ne se produit jamais dans un vide : il est profondément influencé par le contexte social, culturel et institutionnel.

- Les **interactions de groupe** sont particulièrement importantes chez l’adulte. Le travail collaboratif, la confrontation bienveillante des points de vue, l’analyse collective de situations vécues permettent de construire des savoirs partagés, ancrés dans le réel.
- Ce type d’apprentissage favorise aussi le **développement de compétences transversales** : communication, gestion des conflits, écoute active, remise en question... autant d’aptitudes précieuses dans le travail interprofessionnel autour des violences conjugales.
- Toutefois, les dynamiques collectives peuvent également présenter des biais : par exemple, la **pensée de groupe**, où la recherche de consensus étouffe les voix divergentes ou les remises en question, peut limiter la qualité des échanges. Il revient alors au formateur.trice de créer un climat de confiance qui permette l’expression des désaccords et la complexité des débats.

Six Principes généraux sur les processus d'apprentissage



1. La répétition facilite l'intégration des connaissances

L'apprentissage ne repose pas sur un seul contact avec l'information. La répétition – qu'elle soit formelle (devoirs, exercices) ou informelle (retours, reformulations) – permet à l'apprenant de revisiter les contenus, de les consolider et de les transférer plus aisément dans sa pratique.

2. Adapter la complexité pédagogique aux capacités cognitives des apprenant.e.s

Un.e formateur.trice efficace prend en compte les capacités de concentration, de mémorisation et de traitement de l'information des apprenant.e.s. Cela implique de calibrer la charge cognitive des contenus et de proposer des progressions pédagogiques accessibles, tout en conservant un niveau d'exigence stimulant.

3. Identifier et mobiliser les sources de motivation des apprenant.e.s

Comprendre ce qui motive les participant.e.s – qu'il s'agisse de valeurs personnelles, de reconnaissance professionnelle ou d'intérêt pour le sujet – permet de favoriser une motivation intrinsèque, plus durable et plus engageante que la simple contrainte externe.

4. Varier les modalités pédagogiques pour toucher différents canaux d'apprentissage

Un enseignement diversifié, combinant transmission orale, supports visuels, mise en pratique, échanges écrits, exercices individuels et collectifs, répond aux préférences variées des apprenant.e.s et favorise une meilleure assimilation des savoirs.

5. Tirer parti de l'intelligence collective tout en évitant les biais de groupe

L'apprentissage collaboratif peut renforcer la compréhension, la pensée critique et les compétences relationnelles. Toutefois, il doit être structuré pour éviter les effets d'uniformisation ou de « pensée de groupe ». La diversité des points de vue est une richesse à encourager.

6. Adapter le langage et le style de communication au public ciblé

La clarté, la précision et l'adéquation du vocabulaire au contexte professionnel des participant.e.s sont essentielles pour assurer la compréhension et l'adhésion. Un langage trop technique, flou ou déconnecté du terrain peut freiner l'engagement et la mobilisation des apprenant.e.s.

1b. Caractéristiques et défis spécifiques de l'apprentissage des adultes

Les six points ci-dessus décrivent l'apprentissage en général pour les étudiant.e.s de tous âges. L'apprentissage chez l'adulte présente en effet des caractéristiques spécifiques, liées à des facteurs biologiques, cognitifs, psychosociaux et professionnels. En tant que formateur.trice.s, il est essentiel de comprendre ces particularités pour adapter ses méthodes pédagogiques et optimiser l'impact de la formation.

1. Des capacités cognitives influencées par l'âge... mais enrichies par l'expérience

Des études ont montré qu'à partir de la trentaine, certaines **modifications neurobiologiques** peuvent affecter la mémoire de travail, la rapidité de traitement de l'information ou la capacité à acquérir de nouvelles connaissances. Cela ne signifie pas que les adultes apprennent moins bien, mais qu'ils apprennent **différemment**.

Dans ce contexte, **réduire les obstacles cognitifs** est essentiel. Cela passe par l'usage d'un langage accessible, l'adaptation du rythme, ou encore l'utilisation d'illustrations concrètes plutôt que de concepts trop abstraits. L'enseignement dans une langue ou un registre linguistique familier pour les participant.e.s favorise également la compréhension.

Mais les adultes disposent aussi d'un **atout majeur** : leur capital d'expériences personnelles et professionnelles. Cette mémoire à long terme permet souvent de compenser certaines limites cognitives. Leur vécu constitue une **ressource précieuse** sur laquelle les formateur.trice.s doivent s'appuyer pour créer du lien entre les savoirs nouveaux et les connaissances antérieures.

Par exemple, un groupe de policier.e.s formé.e.s aux procédures d'enquête pourra plus facilement intégrer de nouvelles consignes de recueil de preuves dans le cadre des violences conjugales si ces consignes sont reliées à des situations qu'ils ont déjà rencontrées. **L'ancrage dans le réel** est ici un levier puissant d'apprentissage.

2. L'expérience passée : ressource ou résistance

Si l'expérience est un levier, elle peut aussi devenir **un frein à l'apprentissage**, notamment lorsqu'elle entre en contradiction avec les nouveaux apports.

Par exemple, un.e professionnel.le ayant vécu de nombreuses interventions dans des contextes de violences conjugales, mais les ayant perçues comme infondées, pourra avoir du mal à reconsidérer son approche ou à intégrer des outils nouveaux qu'il juge inutiles.

Dans ces cas, la **résistance au changement** ne doit pas être perçue comme un rejet personnel, mais comme l'expression d'un conflit entre expérience vécue et savoir enseigné.

Il revient au formateur.trice de **valoriser l'expérience du/de la participant.e tout en encourageant une posture réflexive**. Cela peut passer par :

- La confrontation bienveillante des points de vue,
- Des **exemples tirés de situations réalistes** ou locales,
- Des études de cas contextualisées,
- Des **activités de groupe**, où les pairs peuvent apporter des éclairages alternatifs.

L'objectif est de créer un espace qui permet la **pensée critique**, en aidant chacun à revisiter ses croyances ou représentations à la lumière de nouvelles données.

3. Le besoin d'objectifs clairs et d'une utilité immédiate

Les adultes en formation ont souvent **peu de temps, de disponibilité mentale et de souplesse d'organisation**. Leur participation est souvent conditionnée par leur emploi du temps professionnel, leurs responsabilités personnelles, et la perception d'un bénéfice direct à suivre la formation.

C'est pourquoi il est crucial que les **objectifs pédagogiques soient clairs, concrets et alignés avec les enjeux du terrain**. Les participant.e.s ont besoin de savoir :

- Pourquoi ils sont là,
- Ce qu'ils vont en retirer,
- Et en quoi cela va les aider dans leur pratique quotidienne.

Des objectifs flous ou trop généraux peuvent nuire à l'adhésion et à la motivation. À l'inverse, une formation qui répond clairement à un besoin opérationnel – par exemple « améliorer l'évaluation du danger dans les situations de violences conjugales » – aura plus d'impact.

En outre, les adultes apprennent mieux lorsque le **contenu est structuré** et que le **temps est bien utilisé**. Il est donc utile d'adapter la densité du programme, d'alterner les formats (théorie, pratique, échanges) et de proposer des supports de consolidation ou de révision.

4. Mobiliser les motivations spécifiques des professionnel.le.s

Chaque adulte vient en formation avec des attentes propres : envie de monter en compétence, recherche de reconnaissance, nécessité de répondre à une obligation, curiosité, envie de mieux faire...

La motivation est **un moteur essentiel de l'apprentissage**. Elle peut être **intrinsèque** (plaisir d'apprendre, engagement personnel) ou **extrinsèque** (pression institutionnelle, injonction hiérarchique).

Dans un contexte professionnel, il est important que les formateur.trice.s :

- **Identifient les motivations présentes** (via un tour de table, un questionnaire, un échange informel),
- **Adoptent une posture d'écoute** pour ajuster au mieux leur contenu,
- **Présentent la formation comme une réponse à des besoins professionnels identifiés**, et non comme un simple cadre formel ou un savoir théorique déconnecté du terrain.

Plus la formation sera perçue comme **utile, accessible et valorisante**, plus les participant.e.s seront engagé.e.s et disposé.e.s à évoluer dans leurs représentations ou leurs pratiques.

En synthèse

L'apprentissage chez l'adulte repose sur une dynamique spécifique, faite de **contrastes entre ressources internes riches (expériences, autonomie, motivation) et contraintes contextuelles fortes (temps, fatigue, résistances)**.

Former des professionnel.e.s suppose de **créer du lien entre savoirs nouveaux et vécu professionnel, de clarifier les objectifs, de mobiliser la motivation intrinsèque, et d'adopter une posture souple, respectueuse et stimulante**.

Dans le cadre du programme **TACTICS**, cette compréhension des mécanismes d'apprentissage adulte est un pilier fondamental pour favoriser l'adhésion, l'appropriation et, à terme, la transformation des pratiques professionnelles face aux violences conjugales.

1c. Former les professionnel.le.s de la justice pénale

La formation de professionnel.le.s telles que les forces de l'ordre présente des enjeux et des défis spécifiques. Comme le montre la liste ci-dessous, nombre de facteurs sont interconnectés et se renforcent mutuellement.

Résistance aux changements dans les méthodes de police

Des études ont mis en évidence une **résistance fréquente à la formation chez les policier.e.s**, en particulier lorsqu'il s'agit de remettre en question des pratiques ancrées ou de proposer de nouvelles approches relationnelles et préventives.

Cette résistance peut être nourrie par une **culture professionnelle valorisant l'expérience, l'action immédiate et la maîtrise de l'ordre public**, au détriment d'approches perçues comme plus « théoriques » ou éloignées du terrain. Dans un contexte de stress opérationnel constant, les agents ont tendance à **s'appuyer sur les méthodes qu'ils connaissent** plutôt que d'expérimenter de nouvelles stratégies.

Certain.e.s agent.e.s expérimenté.e.s peuvent considérer qu'ils possèdent déjà les compétences nécessaires. D'autres peuvent percevoir les formateur.trice.s extérieurs – notamment s'ils ne sont pas issus de la police – comme **illégitimes pour comprendre la réalité du travail de rue**, ce qui peut limiter leur réceptivité.

Dans ces conditions, il est essentiel que la formation **valorise les savoirs d'expérience, établisse un lien clair avec les enjeux opérationnels**, et démontre concrètement **l'utilité des contenus pour les interventions quotidiennes**.

Réticences spécifiques à la thématique des violences conjugales

La **violence conjugale est un domaine souvent mal connu** ou sous-estimé dans la culture policière. Les agent.e.s disposent rarement d'une formation initiale approfondie sur le sujet, ce qui peut générer un **sentiment d'incompétence ou d'inconfort**, voire un **désengagement** si le contenu semble trop abstrait ou théorique.

Les participant.e.s peuvent perdre leur intérêt si les apports ne leur apparaissent pas immédiatement exploitables ou si le rythme de la formation ne correspond pas à la dynamique de leur travail quotidien, plus rapide et orienté vers l'action.

Il est donc nécessaire de proposer une formation **concrète, illustrée par des cas réels, et directement applicable à leur pratique**, tout en tenant compte de leurs contraintes de temps et de rythme.

Cynisme, frustration et épuisement professionnel

De nombreux.ses policier.e.s développent, avec le temps, un certain cynisme ou une forme de fatigue émotionnelle, liés à la charge mentale, à l'exposition répétée à des situations de violence, et au cumul des rôles.

Ce burnout structurel peut conduire à une ambivalence vis-à-vis des formations, surtout sur des sujets perçus comme « sensibles » ou « émotionnellement lourds », comme les violences intrafamiliales.

Cette posture peut se traduire par un désengagement, une tendance à minimiser l'intérêt des apports, voire une résistance passive. Il est donc essentiel que les formateur.trice.s adoptent une posture empathique, non moralisante, qui reconnaît la difficulté du métier tout en invitant à la réflexion et à l'évolution des pratiques.

Mentalité « nous contre eux » et défi de la coopération interprofessionnelle

Dans de nombreux services de police, une **culture du cloisonnement** peut s'exprimer à travers une forme de **mentalité « nous contre eux »**, que ce soit envers la population, les autres institutions, ou les intervenant.e.s extérieurs à la police.

Certain.e.s agent.e.s peuvent ainsi percevoir les formations comme une critique implicite de leur travail ou une tentative d'imposer des normes étrangères à leur réalité. Ce sentiment peut être **renforcé par des expériences passées négatives ou mal comprises**, notamment dans la gestion de cas de violences conjugales.

Cette posture limite l'ouverture à d'autres points de vue – notamment ceux des victimes – et renforce la **pensée de groupe** ou la **rigidité cognitive**. Les formateur.trice.s doivent alors favoriser des **espaces de dialogue sécurisés**, encourager la diversité des regards, et proposer des formats mixtes incluant d'autres professionnel.le.s (travailleur.euse.s sociaux.iales, soignant.e.s, procureur.e.s, etc.) pour créer des ponts entre disciplines.

Biais et préjugés

Les **biais cognitifs et préjugés** peuvent constituer des obstacles majeurs à l'évolution des pratiques professionnelles, en particulier lorsqu'ils sont profondément enracinés dans l'expérience de terrain et partagés collectivement au sein d'un même corps de métier.

Chez les forces de l'ordre, ces biais sont souvent **renforcés par une lecture partielle, non critique ou sélective des situations vécues**. Les interactions complexes et parfois éprouvantes avec les victimes ou les auteurs de violences conjugales peuvent laisser une impression de frustration, d'échec ou d'inefficacité, qui alimente des croyances erronées ou simplificatrices.

Parmi les attitudes fréquemment observées :

- La conviction que « la violence conjugale est une affaire privée » ;
- L'idée que « les victimes exagèrent » ou « ne souhaitent pas vraiment être aidées » ;
- L'interprétation selon laquelle « les deux parties sont responsables » ou que « les situations se répètent toujours sans effet des interventions ».

Ces représentations peuvent **affaiblir la motivation des policier.e.s à intervenir** dans les affaires de violences conjugales, **réduire la qualité de leurs interventions**, et **alimenter une forme de scepticisme vis-à-vis des formations** sur le sujet.

Au-delà des expériences individuelles, une part importante de la **socialisation professionnelle** dans les métiers policiers se fait par l'observation des pairs, la transmission de récits informels, ou la reproduction de comportements considérés comme légitimes dans le groupe.

Ce mode d'apprentissage « sur le tas » est puissant : il contribue à forger une **réalité professionnelle subjective**, où les comportements, les interprétations et les attitudes sont validés par le groupe plutôt que remis en question.

Ainsi, des croyances telles que :

- « La violence conjugale n'est pas si fréquente »,
- « Les victimes ne quittent jamais leur agresseur »,
- « On ne peut pas faire grand-chose de plus »

peuvent se transmettre d'agent en agent, jusqu'à devenir des **normes implicites** difficiles à déconstruire.

Pour lutter contre ces biais, la formation ne doit pas se contenter de transmettre des connaissances techniques. Elle doit aussi créer les conditions d'une **réflexion critique sur les représentations** et d'un **questionnement actif sur l'expérience professionnelle**.

Plusieurs leviers pédagogiques peuvent être mobilisés dans cette perspective :

- **L'analyse de cas concrets**, inspirés du terrain, permet de confronter les participant.e.s à des situations nuancées et complexes, loin des stéréotypes ;
- **Les jeux de rôle**, en mettant les agent.e.s dans la peau d'une victime, d'un tiers ou d'un.e professionnel.le extérieur.e, favorisent l'empathie et la compréhension d'autres points de vue ;
- **La participation mixte aux sessions de formation** – avec des professionnel·les de différents horizons (travail social, santé, justice etc.) – favorise le croisement des perspectives et limite l'entre-soi.

La **diversité des participant.e.s** au sein même de la police est également un facteur de richesse pédagogique. Intégrer des groupes mixtes en termes de sexe, d'ancienneté, de fonctions (terrain, hiérarchie, administratif, relation avec la population...) permet de **rompre avec l'homogénéité des expériences** et de favoriser la mise en débat des représentations.

Enfin, l'ouverture de la formation à des **témoignages extérieurs** (professionnel.e.s de terrain, victimes, membres d'associations) peut offrir un éclairage concret sur les conséquences des biais institutionnels et sur les bénéfices d'un changement de posture.

Sources pour cette section et lectures complémentaires

Doornbos, A. J., Simons, R., and Denessen, E. (2008). Relations between characteristics of workplace practices and types of informal work-related learning: a survey study among Dutch Police. *Hum. Resource Dev. Quarterly* 19, 129–151. [doi:10.1002/hrdq](https://doi.org/10.1002/hrdq).

Staller, M. S., & Koerner, S. (2022, September). (Non-) learning to police: A framework for understanding police learning. In *Frontiers in Education* (Vol. 7, p. 730789). Frontiers Media.

Telep, C. W., Weisburd, D., Jonathan-Zamir, T., & Zastrow, T. (2024). Examining the relationship between officer attitudes and behaviour in a multi-site trial of procedural justice training. *Policing: A Journal of Policy and Practice*, 18, paae031.

Wang, X., Qu, J., and Zhao, J. (2020). The link between police cadets' field training and attitudes toward police work in China: a longitudinal study. *Policing: Int. J.* 43, 591–605. doi: 10.1108/pijpsm-01-2020-0014

2 ASPECTS PRATIQUES DE LA FORMATION

Les objectifs de la section 2 sont d'explorer :

- Les éléments clés à prendre en compte pour **préparer efficacement une formation TACTICS** ;
- Les **principes et méthodes d'animation** à privilégier lors de la présentation des contenus aux participant.e.s.

2a. Préparation aux formations TACTICS

La réussite d'une formation TACTICS repose sur une **préparation rigoureuse**, à la fois pédagogique, logistique et stratégique. Le/la formateur.trice doit adapter son contenu, sa posture et ses méthodes aux particularités du public (principalement des forces de l'ordre), au **contexte local** et aux **enjeux de terrain**.

Préparation des formateur.trice.s

Pour assurer l'efficacité et la crédibilité des formations TACTICS, il est essentiel que les formateur.trice.s disposent d'une **connaissance approfondie du contexte local** et des réalités professionnelles des participant.e.s.

Cela implique notamment :

- de connaître les **ressources locales d'aide aux victimes et aux auteurs de violences conjugales**, les **prestataires de services**, et les dispositifs existants dans la juridiction concernée ;
- de maîtriser le **cadre légal en vigueur** relatif aux violences conjugales dans le territoire où la formation est dispensée.

Sans cette connaissance contextualisée, le risque est de proposer des pratiques inadaptées, irréalistes ou difficilement transposables, ce qui peut nuire à la **pertinence perçue de la formation** et compromettre l'adhésion des participant.e.s.

Il est également fortement recommandé que les formateur.trice.s aient une **compréhension de base du travail policier**, notamment :

- la manière dont les interventions sont conduites sur le terrain ;
- les **contraintes opérationnelles** propres aux agent.e.s de première ligne ;
- ainsi que les **politiques internes**, procédures et codes culturels qui structurent la pratique policière au quotidien.

Un formateur.trice perçu.e comme déconnecté.e de la réalité ou comme extérieur aux enjeux concrets des forces de l'ordre peut être **rapidement discrédité.e** par les participant.e.s. Cela pourrait limiter l'engagement en formation et freiner l'appropriation des contenus transmis.

Recommandations pratiques

Les organismes partenaires du programme TACTICS doivent s'efforcer de :

- **recruter des formateur.trice.s** ayant déjà une expertise croisée en matière de violences conjugales et d'intervention policière ;
- ou, à défaut, organiser des **sessions préparatoires** (ateliers, modules d'autoformation, guides territoriaux) pour permettre aux formateur.trice.s de s'approprier le contexte.

Les formateur.trice.s ne provenant pas du milieu policier peuvent renforcer leur légitimité en :

- nouant des **contacts directs avec des agent.e.s de terrain** en amont ;
- participant à des **formations croisées** ou des **rencontres interprofessionnelles** ;
- et, lorsque cela est possible, en réalisant des **observations de terrain** (ex. : accompagnement en patrouille), qui offrent une immersion précieuse dans les réalités vécues par les premier.e.s intervenant.e.s.

Enfin, il est recommandé de **consulter des officier.e.s ou référent.e.s locaux.ales** avant l'animation d'un atelier, afin de s'assurer que le contenu reflète bien la **culture professionnelle, les procédures et les contraintes spécifiques** de la juridiction concernée.

Lieu et calendrier

La qualité de l'environnement de formation a un impact direct sur l'attention, l'engagement et la disponibilité des participant.e.s. Il est donc essentiel d'organiser les formations TACTICS dans des **lieux propices à l'apprentissage**, bien préparés sur les plans logistique, matériel et symbolique.

Un environnement adapté à l'apprentissage

Les salles de formation doivent offrir un **confort optimal** :

- espace suffisant pour éviter la promiscuité,
- température régulée, bonne ventilation, propreté,
- éclairage adéquat et absence de nuisances sonores.

L'espace doit être **fonctionnel** :

- écran suffisamment grand et visible depuis tous les sièges,
- projecteur ou écran connecté fiable,
- tableau blanc ou paperboard pour appuyer les échanges,
- matériel disponible pour les exercices (feuilles, stylos, supports imprimés).

La **disposition des sièges** doit faciliter la participation active et la visibilité. Une disposition en **U** ou en **petits groupes** est recommandée pour permettre les échanges visuels entre participant.e.s, surtout lorsque l'interaction est centrale à la pédagogie.

Le lieu choisi doit également être :

- **central ou facilement accessible**, idéalement à proximité d'un commissariat ou d'un lieu de travail des participant.e.s ;
- **accessible aux personnes en situation de handicap** ;
- **dédié exclusivement à la formation** pendant le temps de la session, pour limiter les interruptions et affirmer le sérieux accordé à la démarche.

Préparation logistique en amont

Il est indispensable d'arriver **en avance** sur le lieu de formation afin de :

- vérifier le bon fonctionnement du matériel (ordinateur, diaporama, son, lisibilité des supports projetés) ;
- préparer les supports pédagogiques (ordre du jour, documents à distribuer, feuilles vierges, stylos, etc.) en les disposant à l'entrée ou sur les tables ;
- tester les couleurs et la visibilité des diapositives, notamment dans les grandes salles.

Ce soin dans la préparation logistique est d'autant plus crucial que les formations TACTICS sont denses en contenu, avec des modules souvent contraints dans le temps.

Il est aussi fréquent que certains participants arrivent en retard. Anticiper leur accueil en rendant les documents facilement accessibles permet de minimiser les perturbations et de maintenir une dynamique fluide.

Calendrier et organisation temporelle

Le **calendrier de la formation** doit tenir compte des contraintes professionnelles des participant.e.s pour favoriser leur disponibilité et leur concentration. Idéalement :

- les ateliers devraient être **intégrés aux horaires de travail**, avec validation préalable par la hiérarchie, ce qui renforce la légitimité de la démarche ;
- lorsque cela n'est pas possible, des créneaux alternatifs (fin de journée, week-end) peuvent être envisagés, en concertation avec les partenaires.

Il est recommandé :

- de **commencer la formation à l'heure prévue** ;
- d'éviter les chevauchements avec d'autres événements professionnels ;
- de s'assurer que la durée prévue est **réaliste** pour traiter les contenus sans précipitation (le manuel section 3 fournit des indications de durée minimale par module).

Dans certains contextes, il peut être judicieux de **greffer la formation à un événement existant** (par exemple en la programmant juste avant une réunion interprofessionnelle ou une formation institutionnelle déjà planifiée). Si tel est le cas, il est préférable de la placer **en amont** de l'événement principal, afin de limiter les effets de fatigue ou de désengagement.

Promotion et amélioration de la motivation des participant.e.s

La réussite d'un atelier TACTICS repose en grande partie sur la **qualité de sa promotion** et sur la capacité à **mobiliser les participant.e.s en amont**. Pour susciter l'adhésion, il est essentiel de combiner une **communication claire et ciblée** avec des stratégies qui renforcent la **motivation intrinsèque** des participant.e.s.

Communiquer efficacement sur l'atelier

Les ateliers doivent être **annoncés suffisamment à l'avance**, en précisant :

- le **contenu** et les **objectifs pédagogiques** de la formation,
- le **profil du formateur.trice** et ses qualifications (un élément important pour crédibiliser l'intervention),
- les **modalités pratiques** : date, lieu, durée, conditions d'inscription.

La communication peut s'appuyer sur plusieurs canaux :

- les **emails institutionnels** ou newsletters internes,
- le **bouche-à-oreille** entre professionnels,
- les **réseaux sociaux** ou sites web des partenaires,
- et les **organismes relais** (police, justice, associations, collectivités locales).

Des **rappels réguliers** (par mail ou via les responsables hiérarchiques) permettent de maintenir l'engagement, en particulier pour les participants préinscrits.

Valoriser la formation et renforcer sa légitimité

L'**implication de la hiérarchie** est un facteur déterminant. Lorsque les responsables policier.e.s ou administratifs soutiennent et recommandent explicitement la participation à l'atelier, cela renforce sa légitimité et favorise une perception positive.

Autre levier puissant : mobiliser des « **ambassadeurs** » et des « **ambassadrices** » **internes**, c'est-à-dire des agent.e.s ayant :

- participé à des ateliers TACTICS antérieurs,
- contribué à l'élaboration des contenus,
- ou témoigné de l'utilité concrète de la formation dans leur pratique.

Le soutien de **pairs** est souvent plus efficace que celui de formateur.trice.s externes pour convaincre les professionnel.le.s de l'intérêt du programme.

Par ailleurs, **impliquer d'autres professionnel.le.s** en lien avec la police dans la diffusion de l'information ou la coanimation peut élargir le réseau de mobilisation.

Créer un engagement personnel avant l'atelier

Pour stimuler l'intérêt en amont, il est recommandé d'impliquer les participant.e.s dans une **démarche préparatoire simple** mais engageante. Par exemple, en leur demandant de fournir avant la session :

- leur **fonction**, niveau d'ancienneté et **lieu d'exercice** ;
- leur **degré de familiarité** avec la thématique (violences conjugales, coopération inter-professionnelle, etc.) ;
- les **attentes** qu'ils.elle.s formulent vis-à-vis de l'atelier.

Ces informations permettent aux formateur.trice.s :

- d'**ajuster les contenus et les exemples** au profil du groupe,
- de personnaliser l'animation en fonction des **enjeux professionnels concrets**,
- et d'instaurer un **climat de reconnaissance mutuelle** dès le début de la formation.

Inscrire la formation dans une dynamique professionnelle

Dans de nombreux pays, les forces de l'ordre sont tenues de suivre des modules de **formation continue**. Intégrer TACTICS à ce dispositif existant permet :

- de valoriser la formation comme une **démarche institutionnelle reconnue**,
- d'inscrire les apprentissages dans une **logique de parcours professionnel**,
- et de renforcer la **motivation des agent.e.s** en montrant que ces thématiques sont au cœur de leur mission.

En résumé

Pour favoriser une participation active et durable, la formation TACTICS doit être :

- **clairement présentée,**
- **soutenue par les relais institutionnels,**
- **valorisée par des pairs,**
- et **personnalisée** en fonction des besoins et profils des participant.e.s.

Ces éléments créent un cadre propice à l'engagement, condition indispensable pour que les contenus soient réellement intégrés et mis en pratique.



Points clés pour la préparation des ateliers TACTICS

1. Maîtriser le contexte local

Les formateur.trice.s doivent avoir une connaissance précise des ressources disponibles (associations, dispositifs, prestataires), des lois en vigueur et des particularités territoriales liées aux violences conjugales dans la juridiction concernée.

2. Prévoir un environnement d'apprentissage adapté

Les salles doivent être identifiées et préparées en amont. Elles doivent être confortables, accessibles, bien équipées et organisées de façon à favoriser l'interaction et l'attention.

3. Anticiper la communication et la planification

Les ateliers doivent être programmés suffisamment tôt et promus activement via des canaux variés (emails, relais institutionnels, réseaux sociaux, partenaires locaux), en ciblant efficacement les professionnel.le.s concerné.e.s.

4. Obtenir l'appui institutionnel

Dans la mesure du possible, il est recommandé de lier les ateliers aux dispositifs de formation continue existants ou de solliciter le soutien de la hiérarchie policière, afin de renforcer la participation et la légitimité de la démarche.

5. Impliquer les participant.e.s en amont

Avant la formation, recueillir des informations sur les profils, les niveaux de connaissance et les attentes des participant.e.s permet d'adapter le contenu et la posture pédagogique aux besoins réels du groupe.

2b. Conduite des formations

Fixer des objectifs d'apprentissage clairs

Chaque formation TACTICS doit avoir des objectifs d'apprentissage clairs qui correspondent à la situation professionnelle des participant.e.s. Les objectifs doivent être aussi concrets que possible, afin qu'ils puissent être évalués pour déterminer l'efficacité de l'atelier.

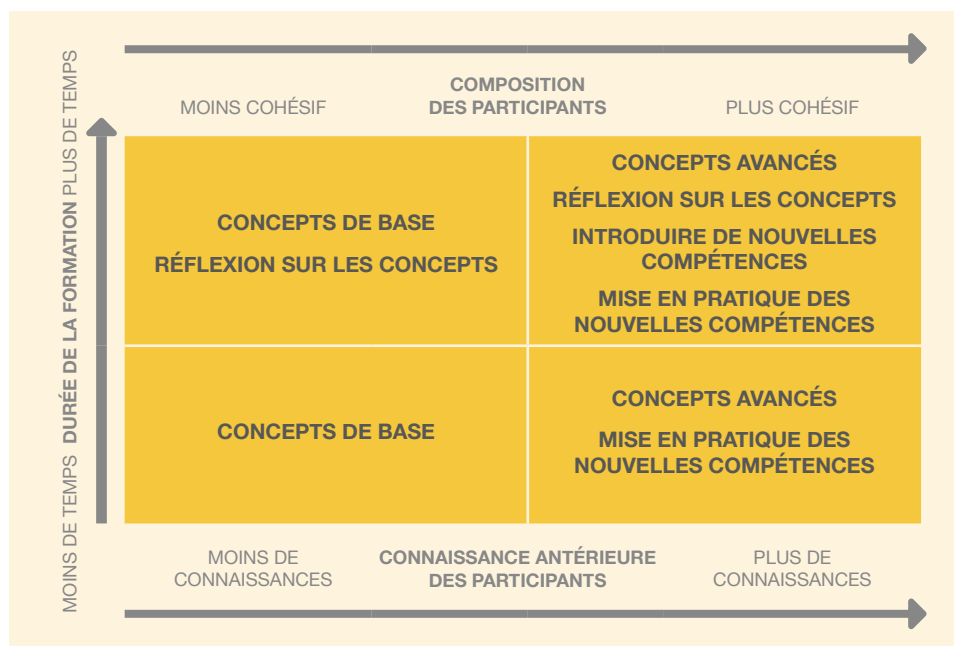


FIGURE 1 : Matrice de planification des formations : aligner le contenu sur la composition et le temps des participants

Adapter les objectifs pédagogiques en fonction du contexte

La section 3d de ce manuel présente les **objectifs pédagogiques spécifiques** à **chaque atelier TACTICS**. Ces objectifs visent, de manière générale, à :

- **Introduire de nouveaux concepts**, en lien avec les violences conjugales et les pratiques professionnelles ;
- Permettre aux participants de **réfléchir à ces notions à partir de leur propre expérience** (professionnelle ou personnelle) ;
- **Développer des compétences nouvelles et offrir des opportunités d'entraînement pratique**.

Toutefois, ces objectifs ne doivent pas être considérés comme rigides ou universels. Ils doivent au contraire être **adaptés au contexte de chaque formation**, en tenant compte de plusieurs facteurs :

- Le **temps disponible** pour l'atelier ;
- La **composition du groupe** (homogène ou hétérogène) ;
- Le **niveau de connaissance préalable** des participants ;
- Les **attentes exprimées** en amont ou en début de formation.

Par exemple :

- Si le groupe est composé de participant.e.s aux profils variés (police, travail social, justice...), que leur niveau de connaissance est limité et que le temps imparti est court, il conviendra de **se concentrer sur les notions de base**, en évitant les développements trop techniques ou les mises en pratique complexes.
- À l'inverse, si le groupe est **cohérent et expérimenté** (ex. : uniquement des policier.e.s déjà sensibilisés au sujet) et que le format de l'atelier est plus long, le formateur pourra **approfondir les concepts**, engager des **discussions réflexives** et proposer des **exercices pratiques plus poussés**.

Ces ajustements permettent de **maintenir la pertinence de la formation**, d'**optimiser l'engagement des participant.e.s** et de **mieux ancrer les apprentissages dans leur réalité professionnelle**.

Prendre en compte les attentes des participant.e.s

L'intérêt que les participant.e.s portent aux différents aspects du thème et ce qu'ils. elles espèrent retirer de l'atelier sont des éléments essentiels à considérer lors de la **définition des objectifs pédagogiques** et de l'**organisation du contenu**.

Plus les objectifs sont **alignés avec les intérêts et préoccupations réelles du groupe**, plus la motivation interne des participant.e.s sera renforcée, augmentant ainsi l'impact de la formation.

Ces informations peuvent être recueillies :

- **en amont**, lors de l'inscription, par le biais de questions simples sur leurs attentes, leur fonction, leur niveau de connaissance ou leurs motivations ;
- **en début de session**, à travers des questions ouvertes comme :
 - « Qu'attendez-vous de cet atelier ? »
 - « Qu'est-ce qui vous a poussé à y participer aujourd'hui ? »

Même les motivations « **négatives** » (ex. : participation imposée) sont utiles à identifier. Elles permettent au formateur.trice d'ajuster son approche, de **fixer des objectifs réalistes**, et de **susciter une mobilisation progressive** au cours de l'atelier.

Faire participer le public et valoriser ses expériences

L'un des leviers essentiels de réussite des ateliers TACTICS réside dans **l'implication active des participant.e.s** et la **valorisation de leur expérience professionnelle**. Cela permet de renforcer leur engagement, d'ancrer les apprentissages et de favoriser une remise en question constructive des pratiques.

Mobiliser les expériences du terrain

Les participant.e.s, en particulier les forces de l'ordre, disposent d'un socle d'expérience riche. Il est fondamental de les inviter à s'appuyer sur ce vécu, non seulement pour établir des ponts avec les concepts transmis, mais aussi pour nourrir les échanges entre pairs.

Dès le début de l'atelier, il est recommandé de poser des questions ouvertes et non jugeantes pour susciter la réflexion et faire émerger les représentations :

- *Qu'est-ce qui vous pose le plus de difficultés dans la gestion des interventions liées aux violences conjugales ?*
- *Avez-vous déjà été confrontés à un cas qui vous a laissé un sentiment d'échec ou d'impuissance ?*
- *Quels sont, selon vous, les éléments qui ont permis une intervention réussie ?*
- *Que ressentez-vous généralement après ce type d'intervention ?*

Ce type de questionnement contribue à créer un climat de confiance, où les professionnel.le.s se sentent reconnu.e.s dans leur expertise et légitimes à s'exprimer.

Adapter le langage et les contenus

Le langage utilisé par le formateur.trice doit être **pragmatique, compréhensible et adapté au référentiel culturel des participant.e.s**. Il est important d'éviter le jargon théorique ou institutionnel excessif, qui peut générer une distance ou un rejet.

Il est tout à fait possible d'introduire des concepts techniques ou des notions juridiques, mais **en les ancrant dans des exemples concrets et des situations réalistes**. Par exemple, plutôt que de parler de «dissociation traumatique», on pourra évoquer une victime qui ne se souvient pas de l'intervention ou qui raconte les faits de manière incohérente.

Les supports TACTICS sont volontairement denses pour offrir un socle riche au formateur.trice. Il est cependant attendu qu'il.elle **sélectionne et adapte** le contenu aux réalités du terrain, à la fonction des participant.e.s et aux enjeux locaux (type de juridiction, partenaires disponibles, procédures internes, etc.).

L'utilisation de **terminologie issue du terrain policier**, y compris certains termes familiers, peut renforcer l'adhésion des participant.e.s, tant qu'elle ne véhicule pas de stéréotypes ou de propos discriminants.

Observer et utiliser les réactions du public

Les réactions, verbales et non verbales, sont des **indicateurs précieux de l'engagement ou des résistances**. Un formateur.trice attentif.ve saura en tirer parti pour ajuster sa posture ou relancer la dynamique :

- **Expressions de confusion** : « Je ne vois pas le lien », « C'est trop abstrait », etc. → Reformuler, illustrer avec une situation concrète, ou faire appel aux pairs pour réexpliquer.
- **Désaccord ou rejet** : « Ce n'est pas notre rôle », « Les victimes exagèrent souvent », etc. → Ne pas ignorer, mais ouvrir le débat. Questionner sans confronter : « Pouvez-vous nous dire pourquoi vous pensez cela ? », « Quelqu'un a-t-il un autre point de vue ? »
- **Comportements de retrait** : regards fuyants, soupirs, distraction sur téléphone, posture fermée. → Rythmer davantage l'atelier, proposer un exercice participatif ou briser la routine avec une mise en situation.

Ces réactions doivent être interprétées **non comme un obstacle**, mais comme une **opportunité pédagogique**. Elles peuvent révéler des croyances, des résistances institutionnelles ou personnelles, ou une méconnaissance du sujet.

Favoriser les échanges entre pairs

Les ateliers TACTICS doivent s'appuyer sur **l'intelligence collective**. En créant des temps de réflexion en petits groupes, des échanges d'expériences ou des études de cas basées sur des faits réels, les formateur.trice.s permettent aux professionnel.le.s de confronter leurs représentations, de mettre en perspective leurs pratiques, et de s'enrichir mutuellement.

La **diversité des profils** est une richesse si elle est bien exploitée. Des consignes claires, une animation bienveillante et un cadre de parole sécurisant sont alors nécessaires.

En résumé : leviers pour une participation active

- Favoriser les **questions ouvertes** et la réflexion sur les pratiques.
- Adapter le **langage** et les contenus aux réalités du terrain.
- Être attentif aux **réactions verbales et non verbales** pour ajuster le rythme et la posture.
- Privilégier des formats pédagogiques **interactifs et impliquants** (études de cas, jeux de rôle, débats, co-construction de solutions).
- Créer un **climat de confiance** propice à la remise en question constructive.

Faciliter les discussions et encourager la participation active

L'un des piliers des ateliers TACTICS est de favoriser une **participation active et réflexive** des professionnel.le.s, en particulier lors des discussions collectives. Ces échanges permettent non seulement d'ancrer les apprentissages mais aussi de faire évoluer les représentations sur les violences conjugales.

Adopter une posture de facilitation, non de domination

Si l'expertise du formateur.tice est essentielle pour asseoir sa crédibilité, l'animation de discussions exige une posture différente. Il s'agit moins d'enseigner que de **susciter l'expression, la réflexion et le débat**. Les formateur.trice.s doivent donc **éviter de répondre systématiquement aux questions** ou de résoudre trop vite les dilemmes exprimés. Un silence bien assumé peut laisser aux participant.e.s le temps de formuler leurs idées et d'oser s'exprimer.

Pour créer un espace d'échange ouvert et respectueux, les contributions des participant.e.s doivent être **considérées comme légitimes et précieuses**, sans jugement ni hiérarchisation. Le formateur.trice veille à ce qu'aucune parole ne soit minimisée.

Stimuler le débat, même sur des sujets sensibles

Lorsqu'un groupe est peu réactif, **des affirmations volontairement polarisantes ou inattendues** peuvent être utilisées pour provoquer la discussion et interroger les idées reçues. Les controverses liées aux violences conjugales – par exemple sur la crédibilité des victimes, les leviers d'intervention ou les réactions des institutions – peuvent nourrir une réflexion critique si elles sont animées dans un **cadre sécurisé et bienveillant**.

Les discussions peuvent faire émerger **des émotions fortes ou des résistances**. Le formateur.trice doit rester calme, ouvert et ferme sur le cadre. Il.elle peut recadrer les propos discriminants ou violents, tout en accueillant les désaccords sincères. L'objectif n'est pas d'aboutir à un consensus, mais de **permettre la pluralité des points de vue** et de renforcer les capacités d'analyse des professionnel.le.s.

Gérer les dynamiques de groupe et les styles de communication

Les formateur.trice.s doivent également **adapter leur animation à la diversité des profils présents**. Certain.e.s participant.e.s peuvent être très expressif.ve.s ou dominant.e.s, tandis que d'autres seront plus discret.e.s ou mal à l'aise à l'oral. Le rôle du formateur.trice est de **garantir un équilibre dans la prise de parole**, d'encourager chacun.e à s'exprimer à son rythme et de contenir les interventions trop longues ou hors sujet.

Les discussions peuvent parfois dériver ou se prolonger au-delà du temps imparti. Dans ces cas, il est utile d'avoir **un objectif clair** pour chaque séquence et de fixer **des limites de temps annoncées dès le départ**. Un.e assistant.e peut aider à tenir le timing. Si une discussion est particulièrement riche ou importante, le formateur.trice peut décider de prolonger ce temps, tout en assumant ce choix devant le groupe.

Utiliser les jeux de rôle de manière structurée

Les **jeux de rôle** constituent un outil pédagogique puissant pour mettre en pratique les compétences abordées en formation. Ils permettent aux participant.e.s d'expérimenter des postures professionnelles dans un cadre sécurisé et de **recevoir un retour constructif**.

Les mises en situation peuvent porter sur :

- Un entretien avec une victime réticente à parler,
- Une confrontation avec un auteur tentant de minimiser les faits,
- Une interaction avec un partenaire (travailleur.ses social.es., juriste, etc.).

Il est recommandé d'utiliser le format en petits groupes, plus confortable pour les participant.e.s et moins intimidant que le jeu de rôle en plénière. Ces exercices doivent rester simples, ciblés et courts, avec un objectif clair.

Le rôle du formateur.trice est ici essentiel :

- **Encadrer la mise en situation**, introduire le contexte et les consignes,
- **Intervenir si besoin** (par exemple, en appelant un « temps mort ») pour réorienter ou clarifier,
- **Animer le débriefing** en valorisant les apprentissages, en corrigeant les dérives, et en favorisant une lecture collective de l'expérience.

La conduite de jeux de rôle demande de l'expérience en animation : il est donc **préférable qu'ils soient menés par des formateur.trice.s expérimenté.e.s** ou spécifiquement formés à cette méthode.

En résumé : Bonnes pratiques pour faciliter les discussions

- Adopter une **posture d'écoute active et d'animation**, non de transmission verticale.
- Valoriser les **expériences de terrain** et encourager les participant.e.s à les partager.
- Utiliser le **silence et les questions ouvertes** comme leviers d'expression.
- Créer un **cadre sécurisant et respectueux** pour les débats, même sur les sujets sensibles.
- Préparer et encadrer les **jeux de rôle** avec rigueur, pour éviter les dérives et maximiser les apprentissages.
- Gérer le temps et les dynamiques de groupe avec souplesse, mais sans perdre de vue les objectifs pédagogiques.

Éliminer les obstacles potentiels à la communication

Une communication claire, fluide et bien adaptée est essentielle à la réussite des ateliers TACTICS. Plusieurs facteurs peuvent nuire à l'échange d'informations ou freiner l'engagement des participant.e.s. Les formateur.trice.s doivent donc anticiper ces obstacles et mettre en place des stratégies pour les réduire.

Optimiser la communication orale

Les formateur.trice.s doivent s'assurer d'être **audibles et compréhensibles** par tous. Cela suppose :

- De **parler suffisamment fort**, ou de recourir à un **micro ou système de sonorisation** si la salle est grande ;
- De **parler à un rythme modéré** : les formateur.trice.s inexpérimenté.e.s ou nerveux.ses ont tendance à parler trop vite, ce qui nuit à la compréhension ;
- De **moduler leur voix** pour souligner les points importants (en insistant sur certains mots, en marquant des pauses...) ;
- De **répéter les concepts clés** à plusieurs moments du module, pour en faciliter l'assimilation.

L'attention portée au **non-verbal du groupe** est essentielle : des regards perdus, des signes d'ennui, des soupirs ou des comportements d'agitation peuvent signaler des incompréhensions ou une baisse d'attention.

Prévenir la fatigue et favoriser la concentration

Pour maintenir l'attention et la motivation :

- Prévoir des **pauses régulières**, idéalement 10 minutes par heure ;
- **Varié les modalités pédagogiques** : ne pas se limiter à des apports magistraux, mais alterner avec des **discussions en groupe**, des **études de cas**, des **jeux de rôle** ou **travaux en binôme** ;
- **Adapter le contenu et le rythme** en fonction du groupe et des réactions observées en temps réel.

Créer une alliance avec les forces de l'ordre

Dans les formations mixtes ou animées par des non-policier.e.s, il est important de **dépasser les clivages professionnels**. Dès le début de l'atelier, les formateur.trice.s doivent :

- **Exprimer leur objectif commun** avec les agent.e.s : améliorer les interventions pour renforcer la sécurité des victimes, et non pour juger les pratiques policières ;
- **Éviter une posture moralisatrice** et au contraire adopter une approche de co-construction et de recherche de solutions ;
- Le cas échéant, **partager leurs expériences positives avec les forces de l'ordre** ou **expliquer leurs motivations personnelles ou professionnelles** à travailler sur la violence conjugale.

Cela permet de **réduire les résistances**, de désamorcer une posture défensive et de créer un climat propice à l'échange.

Limiter les distractions et favoriser un cadre propice

- Il est recommandé de **demandeur aux participant.e.s de ranger leurs téléphones et ordinateurs** pendant les sessions pour limiter les distractions. Cette demande peut être présentée de façon souple, en expliquant qu'elle vise à favoriser une meilleure participation collective.
- La présence d'un **assistant.e de formation** est fortement recommandée. Il peut :
 - Gérer les imprévus logistiques ou techniques ;
 - Distribuer les supports et organiser les sous-groupes ;
 - Observer le groupe et alerter le formateur.trice en cas de tensions, d'ennui ou d'incompréhensions ;
 - Prendre des notes utiles pour l'analyse post-atelier.

S'adapter à l'hétérogénéité du groupe

Il est fréquent que les participant.e.s présentent des **niveaux de connaissance très différents**. Cette hétérogénéité peut s'expliquer par :

- Des parcours professionnels variés ;
- Une ancienneté ou un degré de formation initiale différents ;
- La présence d'acteurs non policier.e.s ;

Pour éviter que certains se sentent perdus ou, à l'inverse, peu stimulés :

- Le formateur.trice peut viser le **niveau médian du groupe**, tout en intégrant quelques ajustements pour chacun ;
- Il.elle peut inviter les participant.e.s les plus expérimenté.e.s à **expliquer un concept avec leurs mots** ;
- Il est utile d'**organiser des travaux en sous-groupes** selon les profils (par exemple : policier.e.s d'intervention / encadrement / partenaires extérieurs) afin que chacun puisse **échanger entre pairs à son niveau**.



À retenir pour faciliter la communication dans les ateliers TACTICS :

Objectif	Actions recommandées
Assurer une communication claire	→ Parler lentement, articuler, utiliser un micro, répéter les concepts clés
Maintenir l'attention	→ Varier les méthodes pédagogiques, prévoir des pauses, observer les signes de fatigue
Créer une alliance avec les forces de l'ordre	→ Affirmer des objectifs communs, éviter le jugement, partager des expériences positives
Réduire les distractions	→ Demander de ranger téléphones et ordinateurs, utiliser un assistant pour la logistique
Gérer l'hétérogénéité du groupe	→ Viser le niveau moyen, mobiliser les plus expérimentés, organiser des sous-groupes

Adapter les contenus à la réalité locale

L'un des principes fondamentaux de la méthode TACTICS est de garantir la **pertinence concrète** des formations pour les participant.e.s. Pour être efficaces, les ateliers doivent être perçus comme **étroitement liés à la réalité professionnelle des agent.e.s.**

Ainsi, les exemples, les situations évoquées et les références légales doivent être **ancrés dans le contexte local**. Un policier.e estonien.ne, par exemple, risque de se sentir peu concerné par une étude de cas issue du contexte grec, même si les problématiques abordées sont similaires. Il est donc essentiel d'**éviter une approche trop généraliste ou déconnectée du terrain des participant.e.s.**

Les formateur.trice.s doivent donc :

- **Connaître les textes de loi, procédures et règlements locaux** en matière de violences conjugales et de protection des victimes ;
- S'informer sur **les partenariats existants**, les dispositifs d'alerte ou d'accompagnement dans la juridiction concernée ;
- Utiliser, dans les études de cas, **des situations proches de celles rencontrées sur le terrain**, voire issues de faits réels locaux (en respectant la confidentialité) ;

- Encourager les participants à partager **leurs propres expériences**, ce qui favorise l'identification et la réflexion sur les pratiques ;
- Adapter **le vocabulaire, les références culturelles et les leviers institutionnels** au contexte spécifique du public visé.

En ancrant ainsi les contenus dans **le quotidien professionnel** des participant.e.s, les formations TACTICS gagnent en **crédibilité**, en **impact** et en **efficacité opérationnelle**.

Recueillir et valoriser le retour d'information des participant.e.s

À l'issue de chaque atelier TACTICS, il est essentiel de **collecter un retour d'expérience structuré** de la part des participant.e.s. Cette évaluation permet non seulement de mesurer leur **niveau de satisfaction**, mais également d'**identifier les points forts** de la formation ainsi que les **axes d'amélioration**.

Le questionnaire d'évaluation doit comporter :

- des questions fermées sur des **aspects spécifiques** de l'atelier (contenu, qualité de l'animation, clarté des supports, utilité des exercices, etc.) ;
- une question ouverte invitant les participants à partager **leurs suggestions** ou **critiques constructives** ;
- une évaluation **globale** de la formation.

Il est fortement recommandé de **recueillir ces retours immédiatement après l'atelier**, idéalement avant que les participant.e.s ne quittent la salle. Pour cela :

- des **questionnaires papier** peuvent être distribués et remplis sur place ;
- un **lien ou un QR code** vers une version numérique du questionnaire peut être proposé, notamment pour les personnes quittant la session précipitamment.

Lorsque le retour se fait en ligne, il convient d'**inciter les participant.e.s à répondre dans les jours suivant l'atelier**, période durant laquelle leurs impressions sont encore fraîches. Passé ce délai, le taux de réponse diminue significativement.

Enfin, les formateur.trice.s et les organismes responsables de la formation TACTICS doivent **analyser ces retours** et les intégrer à un processus d'amélioration continue, en ajustant les contenus, la pédagogie ou l'organisation des ateliers selon les besoins identifiés.

Points clés pour une animation efficace des ateliers TACTICS



1. **Définir des objectifs pédagogiques clairs** pour chaque atelier, en les adaptant à la composition du groupe, au temps imparti et aux attentes exprimées par les participant.e.s. Ces objectifs doivent être présentés dès le début de la formation pour orienter les apprentissages.
2. **Prévoir un assistant de formation**, afin de soutenir l'instructeur dans la logistique (distribution des supports, gestion du temps, constitution des groupes) et dans la dynamique pédagogique (prise de notes, observation du groupe, gestion des imprévus).
3. **S'appuyer sur l'expérience des participant.e.s** en sollicitant leurs connaissances de terrain, en valorisant leurs retours et en adaptant le déroulé en fonction de leurs réactions pour renforcer l'engagement et l'appropriation des contenus.
4. **Alterner les modalités pédagogiques** en combinant apports théoriques, interactions (questions, échanges) et mises en pratique (discussions, études de cas, jeux de rôle) pour diversifier les dynamiques d'apprentissage.
5. **Faciliter les échanges** en encourageant la participation de tous, en veillant à une prise de parole équitable, et en instaurant un cadre sécurisant, sans jugement, propice à l'expression des différents points de vue.
6. **Utiliser des outils variés** pour dynamiser la formation : travail en petits groupes, simulations, scénarios ou études de cas, en veillant à ce qu'ils soient adaptés au niveau d'expérience et à la sensibilité des participant.e.s.
7. **Réduire les obstacles à la communication**, notamment en assurant une bonne qualité d'audition, en modulant le rythme d'animation, en gérant les temps de pause, et en limitant les distractions (téléphones, ordinateurs).
8. **Contextualiser les contenus à l'échelle locale**, en intégrant les spécificités juridiques, institutionnelles et opérationnelles du territoire pour renforcer la pertinence et l'appropriation par les participant.e.s.
9. **Recueillir un retour d'expérience systématique** en fin de session, à chaud, afin d'évaluer la satisfaction, mesurer l'impact de la formation, et identifier les pistes d'amélioration pour les futures éditions.

3 MODULES DE FORMATION TACTICS

Le programme de formation **TACTICS** s'articule autour de **sept modules complémentaires**, chacun abordant un aspect clé de la réponse professionnelle à la violence conjugales. Ces modules ont été conçus pour permettre aux participant.e.s de :

- Comprendre les mécanismes et dynamiques spécifiques à la violence conjugale,
- Évaluer le danger et les risques liés à chaque situation,
- Adopter une posture professionnelle cohérente et protectrice,
- Améliorer la coordination interprofessionnelle,
- Renforcer la qualité de l'accueil et de la prise en charge des victimes et des auteurs,
- Et enfin, intégrer des outils concrets dans leur pratique quotidienne.

Chaque module peut être utilisé séparément ou intégré à une formation complète, selon les besoins du public visé, le temps disponible et les priorités identifiées localement.

Les contenus proposés s'appuient sur les pratiques de terrain, les cadres législatifs nationaux et européens, ainsi que sur les recommandations des groupes de victimes et des experts du projet TACTICS.

**Module 1 — Introduction à la formation TACTICS :
sensibilisation aux violences conjugales**

Module 2 — Le contrôle coercitif

Module 3 — L'évaluation des risques

**Module 4 — La collaboration multipartenariale dans la
lutte contre la violence conjugale**

**Module 5 — Intervenir auprès de femmes traumatisées
par la violence et de leurs enfants**

Module 6 — S'adresser aux auteurs de violences

**Module 7 — Utilisation des données et des outils
informatiques**

Module 1 – Introduction à la formation TACTICS : sensibilisation aux violences conjugales

Objectifs d'apprentissage

Cet atelier vise à introduire les concepts fondamentaux liés à la violence conjugale, en abordant notamment sa prévalence et les spécificités qui compliquent l'intervention des forces de l'ordre dans ce domaine. Il permettra également de présenter le cadre juridique applicable. Enfin, l'atelier offrira une première vue d'ensemble des thématiques qui seront développées dans les modules suivants du programme TACTICS, tout en recueillant les attentes des participant.e.s afin d'adapter au mieux les futures sessions.

Notes à l'attention du formateur/la formatrice

Pour ancrer le contenu de l'atelier dans la réalité du pays concerné, il est indispensable d'y intégrer les **données nationales sur la prévalence de la violence conjugale**. Ces statistiques actualisées peuvent être obtenues via des sources fiables telles que :

- L'EIGE (Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes) : <https://eige.europa.eu/gender-statistics>
- Eurostat : <https://ec.europa.eu/eurostat>

Par ailleurs, il est important de **présenter le cadre législatif national relatif à la violence conjugale** : texte(s) de loi, numéros de référence, réformes récentes. Ce point pourra donner lieu à une discussion avec les participant.e.s autour des questions suivantes :

- Cette législation est-elle applicable de manière efficace dans le contexte des enquêtes policières ?
- Existe-t-il des lacunes juridiques ou des freins dans sa mise en œuvre concrète ?

Présentation des prochaines formations TACTICS

Lors de cette séquence, ne présentez que les modules qui seront effectivement proposés au groupe concerné. Chaque module peut être brièvement introduit, en invitant les participant.e.s à **exprimer leurs attentes et centres d'intérêt spécifiques** pour chacun des thèmes à venir. Ce recueil d'informations pourra vous aider à adapter le contenu pédagogique et à identifier les intervenant.e.s les plus pertinent.e.s.

Vous pouvez également favoriser la discussion en posant des **questions exploratoires** comme :

- **Contrôle coercitif** : « Avez-vous déjà observé des comportements de contrôle ou d'isolement exercés par un agresseur potentiel ? »
- **Évaluation du risque** : « Quelles méthodes ou indices utilisez-vous pour estimer le danger encouru par une victime ? »
- **Collaboration multipartenariale** : « Dans quelles situations l'intervention d'un partenaire extérieur (travailleur.se social.e, médecin, juriste...) a-t-elle été décisive ? »
- **Comportements des victimes** : « Avez-vous déjà été confronté à des réactions de victimes que vous avez jugées déroutantes ou inappropriées ? Quels impacts cela a-t-il eu sur votre action ? »
- **Auteurs de violences** : « Avez-vous eu le sentiment qu'un auteur tentait d'influencer votre enquête ? Par quels moyens ? »
- **Travail avec les données** : « Quelles informations vous seraient utiles avant d'intervenir dans un contexte de violence conjugale ? »

Support de formation

Il est fortement recommandé de **mettre à disposition les diapositives de ce module en amont** de la formation TACTICS, notamment à l'intention des agent.e.s expérimenté.e.s qui ne participeraient pas à l'atelier introductif. Cela permettra d'assurer une montée en compétence homogène et de favoriser l'adhésion au programme dans son ensemble.

Durée, format et public

Cet atelier d'introduction ne devrait pas excéder **90 minutes**. Il est **fortement recommandé qu'il soit proposé systématiquement par les formateur.trice.s TACTICS**, en amont des autres modules, afin de **fournir aux participant.e.s un socle commun de connaissances**.

Le format proposé est celui **d'un exposé interactif**, intégrant des éléments factuels (statistiques, cadres juridiques), tout en laissant une place aux **questions-réponses**. L'objectif est d'assurer la compréhension des notions de base, sans entrer encore dans des aspects pratiques ou techniques.

Aucun travail en sous-groupes n'est requis à ce stade. L'atelier s'adresse principalement à des **officiers de police et professionnel.le.s de la justice pénale n'ayant pas encore été formés** aux spécificités de la lutte contre les violences conjugales. Toutefois, **tout.e professionnel.le** (secteur social, santé, justice, éducation...) amené.e à suivre les modules TACTICS **peut également en bénéficier**, afin de s'approprier une base commune de compréhension.

Pour plus d'informations

Danis, F. S., & Bhandari, S. (2010). Understanding domestic violence: A primer. <https://books.google.ee/books?id=rFLzyrNVwUUC&lpg=PA29&ots=1V9LXsPVLZ&dq=Understanding%20Domestic%20Violence%3A%20A%20Primer%20January%202010%20&lr&pg=PA29#v=onepage&q&f=false>

Violence against women: an EU-wide survey. Main results report, FRA, (2014). <https://fra.europa.eu/en/publication/2014/violence-against-women-eu-wide-survey-main-results-report>



Module 2 – Le contrôle coercitif

Objectifs d'apprentissage

Le contrôle coercitif désigne un **ensemble de tactiques délibérées**, souvent non physiques, utilisées par les auteurs pour **isoler, intimider, surveiller et contrôler** les victimes sur le long terme. Ce type de violence, bien que moins visible que les violences physiques, **entraîne des conséquences psychologiques profondes**, telles que l'anxiété, la dépression ou un trouble de stress post-traumatique.

Cet atelier vise à :

- Présenter aux participants **la notion de contrôle coercitif**, ses manifestations, ses tactiques et ses conséquences ;
- Expliquer en quoi **le contrôle coercitif diffère de la violence physique**, tout en étant tout aussi destructeur ;
- Fournir un aperçu des **cadres juridiques nationaux et internationaux** (si existants) permettant de qualifier et sanctionner ces violences ;
- Favoriser une **réflexion sur le rôle** que chaque professionnel.le, notamment les agent.e.s des forces de l'ordre, peut jouer pour identifier et limiter l'emprise des auteurs de contrôle coercitif.

Notes à l'attention du formateur/la formatrice

Adapter le contenu juridique au contexte local

- **Recherchez et présentez les lois nationales** en vigueur concernant le contrôle coercitif (si elles existent). Fournissez le **texte de loi**, les **références officielles** (numéros d'articles, dates de promulgation), et expliquez **comment ces lois sont appliquées ou non** dans la pratique judiciaire ou policière.
- En **l'absence de législation spécifique**, présentez **des exemples étrangers** de lois sur le contrôle coercitif (comme celles du Royaume-Uni, de l'Irlande, du Canada ou de l'Australie) afin de **stimuler la réflexion** sur les lacunes ou les perspectives de développement dans le pays concerné.
- Préparez des **questions de débat** comme :
« *Le cadre juridique actuel vous semble-t-il suffisant pour intervenir efficacement en cas de contrôle coercitif ? Pourquoi ?* »

Insister sur la spécificité et la gravité du contrôle coercitif

- Expliquez clairement que le contrôle coercitif est **une stratégie d'emprise progressive**, souvent **non-violente au sens physique**, mais **profondément destructrice**.
- Décrivez les **tactiques typiques** : isolement social, contrôle financier, surveillance constante, chantage affectif, menaces, manipulation des enfants, etc.
- Soulignez les **effets sur la santé mentale** : dépression, troubles anxieux, stress post-traumatique, déstructuration identitaire et perte d'autonomie.
- Distinguez **violence physique ponctuelle** et **contrôle coercitif chronique** :
« *Un coup peut être ponctuel. L'emprise, elle, est quotidienne et invisible.* »

Mettre en lumière les obstacles à l'identification

- **Expliquez pourquoi les victimes ne se reconnaissent pas comme telles** (dénî, normalisation, dépendance affective, peur des représailles, loyauté traumatique...).
- Posez la question suivante aux participant.e.s :
« *Comment interprétez-vous une situation où une personne vous appelle régulièrement, mais nie toujours être en danger ?* »
- **Faites le parallèle avec d'autres situations d'intervention sans plainte**, pour aider les policier.e.s à légitimer leur action (ex. : état d'ébriété sur la voie publique, crise psychiatrique, trouble à l'ordre public...).

Travailler les représentations professionnelles

- **Évoquez les attitudes collectives** : préjugés sur les « vraies victimes », stéréotypes genrés, minimisation du contrôle psychologique.
- Incitez les participant.e.s à **identifier des attitudes professionnelles qui pourraient freiner la prise en charge** (ex. : « Elle est revenue chez lui, donc elle exagère »).
- Encouragez un **regard réflexif** :
« *En quoi notre propre perception peut-elle renforcer, malgré nous, le pouvoir de l'agresseur ?* »

Étude de cas et animation

- Préparez une **étude de cas locale** ou contextualisée (en lien avec les lois ou procédures locales) illustrant :
 - Un contrôle coercitif **sans violences physiques apparentes** ;
 - Une victime ambivalente ou silencieuse ;
 - Des enfants éventuellement impliqués.

- Objectifs de l'étude de cas :
 - Repérer les **signes « invisibles »** du contrôle coercitif et de l'emprise ;
 - Déterminer **comment enquêter utilement** ;
 - Réfléchir aux **interventions adaptées**, même sans plainte explicite.
- Réutilisez l'étude de cas **en fin d'atelier** pour évaluer l'évolution des réflexions ou initier un **jeu de rôle**.
- Variante : demandez aux participant.e.s de **se mettre dans la peau d'une victime, d'un auteur, ou d'un professionnel tiers** (travailleur social, médecin, enseignant).

Animer avec sensibilité

- Prévoyez une **gestion fine des émotions** : certaines situations évoquées peuvent **résonner personnellement** (traumatismes passés, sentiment d'impuissance...).
- Rappelez les **règles de sécurité émotionnelle** au début : écoute respectueuse, droit de se taire, possibilité de sortir si nécessaire.
- Soyez prêt à **recadrer les propos stigmatisants** ou dévalorisants, tout en maintenant un climat de **dialogue constructif**.
- Prévoir un **temps de retour/débriefing** après les jeux de rôle pour exprimer ce que chacun a ressenti.

Durée, format et public

- **Durée : 120 minutes**
- **Format pédagogique :**
 - Exposé interactif (environ 45 min)
 - Étude de cas en sous-groupes (30 à 45 min)
 - Discussion ou débriefing collectif
 - Jeu de rôle (facultatif, selon le temps disponible)
- **Public :**
 - Principalement des policier.e.s ou professionnel.le.s de la justice pénale ;
 - Mais le module peut aussi inclure des professionnel.le.s du secteur social, de la santé ou de la protection de l'enfance ;
 - La constitution de groupes mixtes est à privilégier pour favoriser les échanges croisés lors des cas pratiques.

Pour plus d'informations

AU Family Violence Act <https://www.legislation.gov.au/C2011A00189/latest/text>

Australia's National Research Organisation for Women's Safety Limited <https://www.anrows.org.au/>

Coumarelos, C., Weeks, N., Bernstein, S., Roberts, N., Honey, N., Minter, K., & Carlisle, E. (2023). *Attitudes matter: The 2021 National Community Attitudes towards Violence against Women Survey (NCAS), Findings for Australia* (Research report, 02/2023). ANROWS.

Eggshells – A Short Film About Domestic Abuse (coercive control, gaslighting, domestic violence), Mortals production <https://www.youtube.com/watch?v=YIHxhmOsrHo>

Haist, A. (2021). Criminalizing Coercive Control in Canada: The Implications for Family Law. *Luke's Place*. <https://lukesplace.ca/wp-content/uploads/2022/03/Stopping-Coercive-Control-by-Criminalization-Lukes-Place.pdf>.

IR DV Act 2018 <https://revisedacts.lawreform.ie/eli/2018/act/6/front/revised/en/html>

Stark, E., (2023). *Coercive Control. How Men Entrap Women in Personal Life*. Second Edition. Oxford University Press

Stark, E., (2023) *Children of Coercive Control*. Oxford University Press

UK Serious Crime Act <https://www.leeds.gov.uk/one-minute-guides/serious-crime-act>



Module 3 – L'évaluation des risques

Objectifs d'apprentissage

Les forces de l'ordre jouent un rôle central dans la protection des victimes de violences conjugales. Lors de leurs interventions, ils doivent rapidement évaluer le danger pour pouvoir mettre en place les mesures de protection adaptées. Cette évaluation repose sur leur observation de la situation, leur expérience, et parfois sur des outils standardisés.

Cependant, les professionnel.le.s de terrain soulignent souvent un écart entre les outils d'évaluation existants (parfois perçus comme théoriques ou inadaptés) et les réalités concrètes de leurs interventions. Cet atelier vise à combler cet écart.

À l'issue de la session, les participant.e.s seront en mesure de :

- Comprendre ce qui caractérise un bon outil d'évaluation des risques dans le contexte des violences conjugales.
- Identifier les facteurs de risque reconnus dans la littérature scientifique et dans leur pratique.
- Discuter de la manière dont les outils peuvent améliorer l'efficacité des interventions policières et la protection des victimes.
- Mettre en pratique une démarche d'évaluation à travers des jeux de rôle, incluant l'identification du niveau de risque et la proposition de mesures concrètes.

Notes à l'attention du formateur/la formatrice

Préparer les données juridiques et contextuelles

- **Inclure dans les supports la définition légale nationale de la violence conjugale**, avec :
 - La citation exacte du texte de loi ou des références précises.
 - Les éventuelles limites de cette définition (ex. : le contrôle coercitif est-il pris en compte ?).
 - Les critères d'inclusion/exclusion d'un dossier sous le terme « violences conjugales ».
- **Expliquer comment cette définition guide l'intervention de terrain** :
 - Qu'est-ce qui déclenche une procédure ?
 - Quelles sont les obligations légales (signalement, main courante, IP, etc.) ?
 - Y a-t-il une articulation spécifique avec d'autres textes (violences sur mineur, harcèlement, etc.) ?

■ **Mettre à jour les statistiques locales :**

- % d'appels ou d'interventions de police liés à la violence conjugale dans la juridiction.
- Données sur les taux de récidive, de classement sans suite, de condamnation.
- Profils des victimes (âge, sexe, lien avec l'auteur) et des auteurs.

Anticiper les pratiques locales : directives et procédures

■ **Recueillir en amont les protocoles internes ou interinstitutionnels :**

- Grilles d'évaluation en vigueur (nom, version, source).
- Directives internes à la police, ou circulaires du parquet sur la gestion du danger.
- Procédures à suivre en cas de danger grave/imminent (mise à l'abri, garde à vue, etc.).

■ **Prévoir une discussion critique de ces outils et procédures :**

- Correspondent-ils aux réalités du terrain ?
- Quels sont leurs points forts (aide à la décision, traçabilité) ?
- Quelles sont leurs limites (trop rigides ? pas adaptés à certaines situations ?) ?
- Existe-t-il des écarts de pratique entre agents ? des marges de manœuvre floues ?

Créer une dynamique de groupe autour des jeux de rôle

■ **Former des groupes stables dès le début de l'atelier**, idéalement mixtes si des professionnels non-policiers sont présents.

■ **Préparer deux scénarios contrastés pour faire varier :**

- Le niveau de danger apparent.
- Les éléments présents/absents dans le récit (violence physique ou non, enfants présents, dépendance, isolement...).
- Le type d'intervenant.e (police, santé, justice, social...).

■ **Proposer aux groupes un cadre clair d'analyse :**

- Quels sont les signes de danger ?
- Que manque-t-il comme information ?
- Que fait-on sur place ?
- Quelles suites propose-t-on ? (judiciaires, protection, accompagnement)
- À qui transmet-on quoi ?

■ **Organiser une restitution comparative :**

- Quelles différences d'analyse entre les groupes ?
- Sur quoi sont-ils d'accord ?
- Qu'est-ce que cela révèle sur l'interprétation du danger ?

Explorer les outils d'évaluation avec esprit critique

- **Présenter les critères d'un bon outil d'évaluation** (fondés sur le guide EIGE) :
 - Basé sur des recherches probantes.
 - Simple et rapide à utiliser en intervention.
 - Permet une évaluation différenciée (femmes enceintes, mineurs, personnes âgées, personnes handicapées, etc.).
 - Aide à la décision immédiate (niveau de danger, mesures à prendre).
 - Favorise l'interopérabilité avec d'autres services (justice, social, etc.).
- **Si un outil est déjà utilisé localement :**
 - Prévoir un échange d'expériences entre participants : comment est-il perçu ? utilisé réellement ? adapté ?
 - Évaluer collectivement si tous les facteurs de risque connus y figurent.
 - Questionner : prend-il en compte les violences non physiques ? Les enfants ? L'évolution du danger dans le temps ?
- **Évoquer les outils complémentaires éventuels :**
 - Grilles spécifiques pour enfants exposés.
 - Indicateurs de dangerosité chez l'auteur.
 - Protocoles de réévaluation du risque.

Renforcer les liens avec les autres modules

- Faire le lien avec :
 - Le module 2 sur le **contrôle coercitif** : comment le repérer dans l'évaluation du risque ?
 - Le module 4 sur la **prise en charge des victimes** : comment adapter la posture professionnelle au niveau de danger ?
 - Le module 6 sur les **auteurs de violences** : repérer les stratégies de manipulation dans l'analyse du danger.

Durée, format et public

- **Durée : 2 heures (dont 1 pause de 10 minutes)**
- **Format pédagogique :**
 - Exposé interactif (45 min)
 - Jeux de rôle (50 min)
 - Synthèse collective (25 min)
- **Public :**
 - Forces de l'ordre, mais aussi professionnel.le.s de la justice, du social, ou de la santé (en cas de participation mixte, constituer des groupes croisés pour favoriser les regards pluriels).

Pour plus d'informations

A guide to risk assessment and risk management of intimate partner violence against women for police, European Institute for Gender Equality, 2019, available at: <https://eige.europa.eu/publications-resources/publications/guide-risk-assessment-and-risk-management-intimate-partner-violence-against-women-police>

Capaldi, D. M., Knoble, N. B., Shortt, J. W., & Kim, H. K. (2012). A systematic review of risk factors for intimate partner violence. *Partner abuse*, 3(2), 231.

Robinson, A. L. and Clancy, A. (2015). Development of the Priority Perpetrator Identification Tool (PPIT) for Domestic Abuse. Cardiff: Cardiff University. Available at: <http://www.cardiff.ac.uk/people/view/38078-robinson-amanda>

Spencer, C. M., Stith, S. M., & Cafferky, B. (2022). What puts individuals at risk for physical intimate partner violence perpetration? A meta-analysis examining risk markers for men and women. *Trauma, Violence, & Abuse*, 23(1), 36-51.



Module 4 – La collaboration multipartenariale dans la lutte contre les violences conjugales

Objectifs d'apprentissage

La violence conjugale est un phénomène complexe qui ne peut pas être traité efficacement par un seul acteur institutionnel. Elle nécessite une réponse coordonnée entre plusieurs intervenant.e.s : police, gendarmerie, parquet, travailleur.e.s sociaux.iales, professionnel.le.s de santé, associations spécialisées, hébergements d'urgence, justice civile et pénale, etc. Chaque partenaire détient des compétences, des informations et des leviers d'action spécifiques. Cependant, ces acteur.tice.s peuvent avoir des logiques différentes, des contraintes juridiques distinctes, voire des objectifs perçus comme divergents.

L'objectif principal de ce module est de :

- **Présenter le concept de collaboration multipartenariale**, ses fondements, et ses bénéfices concrets dans le traitement des situations de violences conjugales.
- **Identifier les rôles et responsabilités** de chaque acteur dans la chaîne de protection et d'accompagnement des victimes.
- **Comprendre comment les forces de l'ordre peuvent devenir un acteur moteur de cette collaboration**, sans pour autant se substituer aux autres intervenant.e.s.
- **Explorer les dispositifs existants** de coordination interinstitutionnelle (protocoles locaux, comités locaux de prévention, groupes d'évaluation des situations de danger, etc.), et réfléchir à leur mise en œuvre ou amélioration.

Notes à l'attention du formateur/la formatrice

Avant l'atelier, il est essentiel que les formateur.tice.s prennent connaissance des dispositifs de coordination déjà existants dans la zone géographique concernée (protocoles interinstitutionnels, groupes de travail, comités, lignes directrices locales, etc.). Cette connaissance favorisera une animation contextualisée et permettra d'ancrer les échanges dans les réalités des participant.e.s.

Une fois le concept de collaboration multipartenariale défini, il est recommandé d'engager les participant.e.s dans un recensement des pratiques existantes, qu'elles soient **formelles ou informelles**. Cette phase permet d'identifier les dynamiques locales, les initiatives déjà mises en œuvre, mais aussi les freins perçus.

Sur cette base, il est utile de conduire une réflexion collective sur les **bénéfices concrets d'une meilleure coordination pour les enquêtes de police** et, plus largement, pour la protection des victimes et la prévention de la récidive. Les échanges doivent également permettre de faire émerger les **leviers d'efficacité** : clarté des rôles, langage commun, confiance entre partenaires, outils partagés, temps de concertation dédié, etc.

Il est pertinent de solliciter les participant.e.s sur **leurs expériences positives** de coopération interprofessionnelle : Qu'est-ce qui a fonctionné ? Pourquoi ? À l'inverse, ils pourront aussi partager les difficultés rencontrées (manque de réactivité, cloisonnement institutionnel, absence de relais clairs...). Ces éléments nourriront une discussion orientée vers les solutions concrètes.

Si le temps est contraint, il est préférable de sélectionner **une seule étude de cas** à travailler. En cas de groupe important (au-delà de 12 participants), la répartition en **sous-groupes mixtes** (forces de l'ordre et autres professionnels) favorisera des échanges riches et croisés. Si la majorité du groupe est constituée d'officier.e.s de police, il est néanmoins souhaitable d'intégrer d'autres acteur.trice.s pour enrichir l'analyse et favoriser une compréhension élargie des enjeux interinstitutionnels.

Durée, format et public

La durée recommandée de cette formation est de **120 minutes**, incluant **au moins une pause** pour maintenir l'attention et favoriser la participation active.

Au-delà d'une séquence d'apports théoriques interactifs, ce temps permet d'**intégrer une étude de cas approfondie**, pouvant être discutée pendant environ **30 minutes**, selon la dynamique du groupe.

La richesse des échanges sera renforcée par la **diversité des profils présents**. Idéalement, le groupe devra être composé :

- de **professionnels de terrain**, notamment des forces de l'ordre intervenant directement auprès des victimes ;
- de **professionnel.e.s non policier.e.s** engagé.e.s dans la prise en charge des situations de violence conjugale ;
- de **cadres ou responsables institutionnels**, en mesure de faire évoluer les pratiques organisationnelles.

Cette composition mixte permet de croiser les points de vue, de mieux comprendre les contraintes de chaque acteur.trice et d'identifier ensemble des leviers pour renforcer la coopération intersectorielle.

Pour plus d'informations

Davies, P., Barlow, C., & Fish, R. (2023). The hard and complex work of implementing new multi-agency risk assessment approaches to policing domestic abuse. *Crime Prevention and Community Safety*, 25(2), 148-165.

Vogt, Catharina. (2020). Interagency Cooperation Building Capacity to Manage Domestic Abuse (IMPRODOVA Project). *European Law Enforcement Research Bulletin*, 19, 153-[iv].



Module 5 – Intervenir auprès de femmes psychotraumatisées par la violence et de leurs enfants

Objectifs d'apprentissage

L'intervention policière en contexte de violence conjugale peut être délicate en raison des effets psychotraumatiques que subissent les victimes. Fréquemment exposées à des violences prolongées, celles-ci peuvent présenter des réactions qui déstabilisent les intervenant.e.s : propos « incohérents » ou confus, refus apparent de coopération, méfiance envers les autorités, repli, agressivité, ou encore comportements qualifiés « d'auto-sabotage ». Ces attitudes, parfois interprétées à tort comme un manque de collaboration, sont en réalité des réponses directes au traumatisme, et ne relèvent en rien d'une volonté consciente de nuire à l'intervention. À cela s'ajoute l'impact des expériences antérieures – notamment avec les institutions – qui peuvent influencer la manière dont la victime réagit lors de l'intervention.

L'objectif principal de cet atelier est de permettre aux participant.e.s de :

- **Comprendre les mécanismes du psychotraumatisme**, ses manifestations et ses impacts sur la mémoire, le comportement, le lien à l'autre et la parole de la victime.
- **Adapter leur posture et leur méthode d'enquête**, afin de limiter la reviviscence traumatique, de créer un climat de sécurité, et d'augmenter les chances de recueillir des informations utiles.
- **Identifier les besoins spécifiques** de certaines victimes, en particulier les femmes âgées, en situation de handicap, les enfants, afin d'ajuster les modalités d'intervention.
- **Réfléchir à leurs propres représentations**, notamment face à ce qu'on appelle communément des « victimes difficiles » ou ambivalentes.

Cette approche vise à **renforcer l'efficacité des interventions tout en respectant l'intégrité psychique des victimes**, en s'appuyant sur une meilleure compréhension de leur vécu. Elle s'inscrit dans une démarche de professionnalisation et de bientraitance, essentielle dans la lutte contre les violences intrafamiliales et la protection des victimes et de leurs enfants. « Protéger la mère, c'est protéger l'enfant » Edouard Durand

Notes à l'attention du formateur/la formatrice

Au démarrage de l'atelier, il est pertinent d'explorer les représentations et connaissances des participant.e.s sur **trouble de stress post-traumatique (TSPT)**. En particulier auprès de publics peu familiers avec cette notion, il est utile de présenter le TSPT à travers des exemples connus (vétérans de guerre, policiers exposés à des scènes violentes), avant d'opérer un **rapprochement avec les vécus des victimes de violences conjugales et de leurs enfants**. Il est essentiel d'insister sur le fait que, contrairement aux professionnel.le.s formé.e.s aux risques de traumatisme, **les victimes n'ont ni préparation ni protection**, ce qui rend leurs réactions plus intenses, déroutantes ou incomprises.

Travail sur le positionnement professionnel

Les participant.e.s gagneront à réfléchir à leur propre posture d'enquête lors d'un échange avec une victime, afin d'amener un cadre sécurisé et limitant les reviviscences. Cette réflexion leur permettra d'identifier les attitudes, les formulations ou les automatismes professionnels qui peuvent involontairement fragiliser la victime ou entraver la relation. Les exercices suivants visent à favoriser une posture plus ajustée, respectueuse et protectrice, en tenant compte des impacts du psycho-traumatisme sur les réactions des victimes.

Exercices pratiques à animer selon le temps imparti

1. Réflexion sur l'impact du TSPT des victimes sur leur travail

- **Objectif** : Permettre aux participant.e.s de prendre conscience de la manière dont les manifestations du TSPT chez les victimes peuvent influencer leur propre posture professionnelle et leur capacité à intervenir efficacement. Favoriser une réflexion sur l'ajustement nécessaire de leurs pratiques professionnelles.
- **Méthode** : Jeu des postures
- **Déroulé** : Projeter ou lire une courte vignette : « Une victime refuse de parler, évite le regard, semble ailleurs. »
Demander : « Quelle serait votre première réaction spontanée ? »
Puis : « Et si vous la saviez en état de stress post-traumatique, que changeriez-vous ? »
Discussion collective rapide sur le changement de regard à opérer.
- **Durée** : 10 min

2. Arbre à problèmes : les obstacles à une prise en charge adaptée

- **Objectif** : Identifier ce qui freine l'application des bonnes pratiques dans les interventions.

- **Méthode** : Travail en sous-groupes (4 à 6 personnes) pour dresser une cartographie des freins rencontrés dans les interventions.
Mise en commun des éléments, puis animation collective d'un « arbre de solutions » en identifiant des leviers et ressources locales.

- **Durée** : 25 min

3. Reformulation bienveillante et informative

- **Objectif** : Apprendre à présenter les étapes d'une procédure policière de manière claire, simple et rassurante pour les victimes.
- **Méthode** : Travail en binômes. Chaque participant.e reformule une information technique dans un langage accessible. Quelques volontaires présentent leurs propositions au grand groupe.

- **Durée** : 15 min

4. Analyse critique des formulations culpabilisantes

- **Objectif** : Favoriser une posture d'enquête respectueuse et non culpabilisante, afin d'offrir un cadre sécurisé et de limiter les risques de reviviscence traumatique.
- **Méthode** : Discussion collective à partir d'exemples concrets. Analyse des biais implicites, formulation d'alternatives plus neutres.
Exemples à discuter :
 - ❌ « Avez-vous dit ou fait quelque chose qui l'a mis en colère ? »
 - ✅ « Pouvez-vous me raconter ce qu'il s'est passé juste avant l'incident ? »
 - ❌ « Pourquoi êtes-vous restée avec lui si c'était violent ? »
 - ✅ « Quelles étaient les raisons qui ont rendu difficile un départ ou une séparation à ce moment-là ? »
 - ❌ « Pourquoi pensez-vous qu'il vous a frappée ? »

- ⚠️ À éviter : cette formulation implique une responsabilité de la victime.

- **Durée** : 10 min

Durée, format et public

La durée recommandée de l'atelier est de **120 minutes**, incluant **au moins une pause**. En complément d'un exposé interactif pour poser les repères conceptuels, ce format permet de **mettre en œuvre trois séquences de travail en groupe**, représentant jusqu'à **50 minutes de travail collaboratif**.

Pour optimiser la richesse des échanges, il est recommandé de **constituer des groupes de travail mixtes** lorsque cela est possible, afin de croiser les regards professionnels et d'illustrer concrètement l'approche pluridisciplinaire nécessaire à la prise en charge des victimes psychotraumatisées.

Pour plus d'informations

Costa, E. C., & Botelho, A. A. (2021). The impact of intimate partner violence on psychological well-being: Predictors of posttraumatic stress disorder and the mediating role of insecure attachment styles. *European Journal of Trauma & Dissociation*, 5(1), 100151.

Macro-survey of Violence Against Women del Gobierno Contra, E. D. E. (2020). Macroencuesta de violencia contra la mujer 2019. Ministerio de Igualdad. https://violenciagenero.igualdad.gob.es/wp-content/uploads/RE_Macroencuesta2019_EN-1.pdf



Module 6 – S'adresser aux auteurs de violences

Objectifs d'apprentissage

Les auteurs de violences conjugales (autrement dit les agresseurs) mettent en œuvre des stratégies de manipulation pour **contrôler leur partenaire** tout en **entretenant une image sociale « respectable »**. Leur comportement peut influencer les intervenant.e.s, y compris les forces de l'ordre, en **minimisant la gravité des faits** ou en **déplaçant la responsabilité sur la victime**, dont les réactions peuvent paraître « excessives » au regard du contexte apparent. Ce décalage est amplifié lorsque les professionnel.le.s ne disposent que d'éléments fragmentés et ponctuels, sans vision d'ensemble des mécanismes à l'œuvre (contrôle coercitif, cycle des violences, ...) et des dynamiques relationnelles sur le long terme.

Cet atelier vise à :

- **Identifier les tactiques courantes utilisées par les auteurs pour manipuler les professionnel.le.s**, détourner les procédures ou inverser les rôles de victime et d'agresseur.
- **Renforcer les capacités d'analyse critique des intervenant.e.s**, afin de déconstruire les récits trompeurs des auteurs et d'adopter une posture professionnelle favorisant leur responsabilisation.
- **Présenter les principes clés des dispositifs spécialisés** d'accompagnement ou de suivi des auteurs de violences conjugales, en mettant en lumière les conditions d'efficacité de ces programmes et leur articulation possible avec les interventions policières.

Les participant.e.s seront amené.e.s à réfléchir à leur posture face aux auteurs, à explorer les leviers d'action disponibles, et à renforcer leur vigilance face aux **stratégies de contournement ou de dénégaration**. Une attention particulière sera portée à la manière dont les attitudes ou les biais professionnels peuvent, parfois involontairement, **valider ou banaliser la parole de l'auteur au détriment de la victime**.

Notes à l'attention du formateur/la formatrice

Avant l'atelier, il est indispensable que les formateur.trice.s prennent connaissance :

- des dispositifs juridiques en vigueur dans la juridiction concernant le **contrôle judiciaire ou administratif des auteurs de violences** (ordonnances de protection, interdictions de contact, bracelet anti-rapprochement, etc.) ;

- des **programmes existants de prise en charge des auteurs**, en précisant les conditions d'accès, les modalités d'orientation et les objectifs poursuivis ;
- des règles en matière de **droit de la famille**, notamment en ce qui concerne la garde des enfants en contexte de violence conjugale ;
- des éléments clés du **module 2 (contrôle coercitif)**, pour assurer une continuité pédagogique.
- Les techniques d'entretien avec un auteur de violences conjugales (manuel Engage https://psytel.eu/engage_FR_190313_web.pdf)

Tout au long de l'atelier, veillez à adopter un **langage professionnel neutre** afin d'éviter les positionnements défensifs de la part des participants. Par exemple, préférez les termes comme « *les auteurs peuvent induire les intervenant.e.s en erreur* » plutôt que « *manipuler la police* ». L'objectif est de favoriser la réflexion sans susciter de rejet.

Organisation des séquences interactives (à adapter en fonction du temps disponible et de la taille du groupe)

1. Discussion en petits groupes – Croyances et ambivalence

- Travail autour des **stéréotypes associés aux auteurs**, de la parentalité violente, et des **zones « d'ambiguïté morale »** perçues par les formateur.trice.s.
- Prévoir des sous-groupes si le groupe dépasse 12 participants.
- À la suite des échanges, une mise en commun permettra de **nommer les points de tension et de travailler sur des leviers de clarification professionnelle**. (Max. 40 minutes)

2. Réagir face aux auteurs – Analyse des postures

- En petits groupes, les participant.e.s réfléchissent à leurs ressentis et attitudes lorsqu'ils sont en contact avec un auteur (colère, peur, neutralité, pitié...).
- Objectif : **identifier les effets de ces ressentis sur l'intervention** et partager des ajustements professionnels.
- Prévoir une discussion guidée pour normaliser les réactions et renforcer la posture professionnelle. (Max. 20 minutes)

3. Étude de cas – Analyse des signaux

- Étude collective d'un scénario complexe où les signaux de violence ne sont pas toujours explicites.

- L'objectif est d'apprendre à identifier des indicateurs subtils, parfois ambigus, à travers une analyse partagée, **et de repérer les stratégies mises en place par l'auteur pour inverser la situation et manipuler le professionnel.le.** (Max. 25 minutes)

4. Jeu de rôle – Conduite d'entretien avec un auteur

- En binômes ou petits groupes, les participant.e.s s'exercent à mener un **entretien structuré avec un auteur présumé**, en utilisant des techniques de questionnement (questions ouvertes, en entonnoir...).
- Fournir des fiches support (papier) pour guider les participant.e.s. (manuel Engage)
- Aucune restitution collective n'est requise. (Max. 15 minutes)

5. Présentation des dispositifs pour auteurs de violences

- En fonction du profil du groupe :
 - **Policier.e.s de terrain** : orienter la discussion sur les **modalités concrètes de repérage et d'orientation vers les dispositifs existants.**
 - **Cadres ou partenaires institutionnels** : **aborder les critères d'efficacité des programmes spécialisés**, leur articulation avec les procédures judiciaires ou partenariales.
- Cette séquence peut être menée en plénière (max. 20 minutes).

Durée, format et public

La durée préconisée pour ce module est de **150 minutes**, incluant **une pause** de maintenir la dynamique d'apprentissage tout en permettant l'intégration des contenus.

Cependant, il est **fortement recommandé d'adapter le programme** en fonction du temps effectivement disponible et du profil des participant.e.s. Tous les contenus et activités proposés ne doivent pas nécessairement être traités dans un même atelier. Le formateur/formatrice pourra faire des choix parmi les activités interactives décrites dans les notes pédagogiques, en fonction :

- des objectifs locaux de la formation,
- du niveau d'expertise du groupe,
- du temps imparti.

Ce module a été conçu pour des **professionnel.le.s de première ligne**, en particulier les **policier.e.s en contact direct avec les auteurs**, mais il est **hautement enrichissant d'inclure d'autres professionnel.le.s** impliqu.e.s dans la prise en charge des situations de violences conjugales. Un **groupe mixte**, croisant les regards, favorisera une meilleure compréhension des postures professionnelles et des enjeux d'interpellation des auteurs.

En particulier pour l'étude de cas introductive et les discussions sur les stéréotypes ou les ressentis face aux auteurs, la **diversité des profils des participant.e.s** est un levier pour déconstruire les représentations et enrichir la réflexion collective.

Pour plus d'informations

Carlson, B. E. (2000). Children Exposed to Intimate Partner Violence: Research Findings and Implications for Intervention, Volume 1, Issue 4. <https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/1524838000001004002>

McTavish, J. R., MacGregor, J. C., Wathen, C. N., & MacMillan, H. L. (2016). Children's exposure to intimate partner violence: An overview. *International review of psychiatry*, 28(5), 504-518.

Ornstein, P., & Rickne, J. (2013). When does intimate partner violence continue after separation?. *Violence against women*, 19(5), 617-633.

Rollero, C. (2020). The social dimensions of intimate partner violence: A qualitative study with male perpetrators. *Sexuality & Culture*, 24(3), 749-763.

Rossmann, B. R., & Ho, J. (2018). Posttraumatic response and children exposed to parental violence. In *Children exposed to domestic violence* (pp. 85-106). Routledge.

Shortt, J. W., Capaldi, D. M., Kim, H. K., Kerr, D. C., Owen, L. D., & Feingold, A. (2012). Stability of intimate partner violence by men across 12 years in young adulthood: Effects of relationship transitions. *Prevention Science*, 13, 360-369.

Wood, S. L., & Sommers, M. S. (2011). Consequences of intimate partner violence on child witnesses: A systematic review of the literature. *Journal of child and adolescent psychiatric nursing*, 24(4), 223-236.



Module 7 – Utilisation des données et des outils informatiques

Objectifs d'apprentissage

Les progrès technologiques et l'accès croissant aux données ont profondément transformé le paysage du maintien de l'ordre. Pourtant, dans de nombreuses juridictions, les données disponibles et les outils numériques restent sous-exploités dans les affaires de violence conjugale alors qu'ils peuvent jouer un rôle déterminant à différents niveaux de l'intervention.

Cet atelier a pour objectif de **sensibiliser les professionnel.le.s de la sécurité et de la justice à l'intérêt stratégique des données et des technologies dans l'identification, la prévention et l'investigation des violences conjugales.**

Les participant.e.s apprendront à :

- Comprendre les fondements de l'approche dite de **police prédictive** et en quoi elle peut contribuer à mieux anticiper les situations à haut risque.
- Identifier **les types de données utiles à collecter et à analyser** dans le cadre des violences conjugales (données judiciaires, antécédents, réitération, co-signaux faibles...).
- Explorer les **mécanismes de partage de données** entre services (police, santé, social, justice, hébergement, etc.) et leurs **enjeux éthiques, juridiques et techniques**.
- Découvrir des **exemples d'outils numériques existants** dans d'autres pays européens : plateformes de suivi, systèmes d'alerte, outils de visualisation de schémas de violence, bases de données interopérables, etc.
- Réfléchir aux **possibilités d'appropriation ou d'adaptation locale** de ces dispositifs.

Si le temps le permet, une présentation de **cas concrets ou démonstrations d'outils** actuellement en usage (au niveau local, national ou européen) pourra enrichir la réflexion et nourrir les échanges sur les conditions de mise en œuvre.

Notes à l'attention du formateur / de la formatrice

Avant la tenue de l'atelier, il est essentiel que les formateur.trice.s identifient les **systèmes numériques et bases de données actuellement disponibles** dans la juridiction locale en matière de violences conjugales. Cela inclut notamment :

- Les **systèmes de gestion des appels d'urgence** et leurs capacités d'enregistrement, de catégorisation et de remontée d'information.
- Les **bases de données de la chaîne pénale** (antécédents, mesures de protection, procédures judiciaires en cours) accessibles aux forces de l'ordre.
- Les **outils d'évaluation du danger** éventuellement informatisés, déjà utilisés par les agents (ces éléments peuvent avoir été abordés lors du module 3 sur l'évaluation des risques).

Le formateur.trice devra se familiariser avec les dispositifs existants pour **s'appuyer sur des exemples concrets** lors de la formation et pour contextualiser les démonstrations ou études de cas. Si des systèmes innovants sont déjà en place ailleurs en France ou en Europe, une **présentation synthétique** (captures d'écran, vidéos, retours d'expérience) pourra illustrer le propos.

Bien que ce module repose principalement sur un exposé structuré, plusieurs moments interactifs sont à prévoir pour **stimuler la réflexion critique des participant.e.s**. Voici quelques suggestions de questions ou de dynamiques à intégrer :

- « Que pensez-vous du recours à la police prédictive dans le domaine des violences conjugales ? Quels en seraient les avantages et les risques ? »
- « Avez-vous déjà utilisé un outil numérique d'évaluation des risques ? Était-il plus utile ou plus contraignant qu'une approche plus intuitive ? »
- « Quelles données vous manquent aujourd'hui dans vos interventions ? Où pensez-vous que ces données pourraient être collectées (autres services, partenaires, victimes elles-mêmes...) ? »
- « Si vous pouviez créer un outil numérique pour améliorer vos interventions, quel serait-il ? »

Ces échanges ont pour but de **favoriser l'appropriation du contenu** tout en identifiant les **freins pratiques ou éthiques** à la mise en œuvre de ces technologies. En fin d'atelier, il peut être utile de **recueillir les besoins exprimés par les participant.e.s** en matière de développement d'outils ou de formation complémentaire.

Durée, format et public

L'atelier est conçu pour une durée d'environ **75 minutes**, incluant **au moins une pause courte** pour maintenir l'attention et favoriser l'intégration des contenus.

Le **format est principalement magistral**, avec une présentation structurée par le formateur.trice., ponctuée de temps d'échange avec les participants afin de stimuler la réflexion collective. Étant donné la nature informative et stratégique du module, **aucune répartition en sous-groupes** n'est nécessaire, mais les échanges en plénière sont encouragés.

Concernant le **public cible**, il est fortement recommandé de constituer un groupe mixte, rassemblant :

- **Des cadres de la hiérarchie policière**
- **Des agent.e.s ou technicien.e.s spécialisé.e.s dans les systèmes d'information, les bases de données ou les technologies numériques,**
- **Et, dans la mesure du possible, quelques agent.e.s de terrain,** afin d'an-crer les discussions dans la réalité des usages et des besoins concrets.

Ce croisement des profils permet de favoriser une **vision globale et opération-nelle** des outils numériques à développer ou renforcer pour lutter efficacement contre les violences conjugales. Il s'agit notamment d'évaluer, à partir des réalités locales, **les types de données et d'outils informatiques qui pourraient uti-lement appuyer les actions des forces de l'ordre** et des autres acteur.trice.s concerné.e.s.

Pour plus d'informations

Turner, E., Brown, G., & Medina-Ariza, J. (2022). Predicting domestic abuse (fairly) and po-lice risk assessment. *Psychosocial Intervention*, 31(3), 145. <https://pmc.ncbi.nlm.nih.gov/articles/PMC10268549/pdf/1132-0559-pi-31-3-0145.pdf>

Yu, R., Molero, Y., Lichtenstein, P., Larsson, H., Prescott-Mayling, L., Howard, L. M., & Fazel, S. (2023). Development and validation of a prediction tool for reoffending risk in domes-tic violence. *JAMA network open*, 6(7), e2325494-e2325494. <https://jamanetwork.com/journals/jamanetworkopen/fullarticle/2807633>



TACTICS